Annexe 2

**REPUBLIQUE DU BENIN**

**********

**MINISTERE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS**

**********

**DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL**

**********

# Plan de conservation et de gestion
## 2021 – 2025

**du**

# « Koutammakou, le pays des Batammariba »

*Décembre 2020*

**REPUBLIQUE DU BENIN**

**************

**MINISTERE DU TOURISME DE LA CULTURE ET DES ARTS**

******************

**DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL**

****************

# Plan de conservation et de gestion
# 2016 – 2026
**du**

# « Koutammakou »

## Le pays des Batammariba
« *ceux qui façonnent la terre* »


Préparé par :

**Dr Franck Komlan OGOU**

Assisté de :

**M. Benoît DAGNON**

**M. Rodrigue KESSOU**

Sous la coordination de :

**Direction du Patrimoine Culturel (Bénin)**



Réalisé avec le soutien financier de :

**Eco Bénin**

**World Monuments Fund**

**UNESCO**

Validé le 16 décembre 2020 par :

**L'ensemble des parties prenantes en charge de la gestion du bien**

**Lexique**

***Batammariba :*** Habitants du Koutammakou, parfois aussi appelés *Somba* ou *Tamberma.*

***Ditammari*** ou *Tammari*, langue des *Batammariba.*

***Katenkaya*** Prêtre de la terre.

***Otammari*** Singulier de *Batammariba*, habitant du Koutammakou.

***Sikien*** ou *Sikyien*, pluriel de *Takienta*, unités familiales d'habitation fortifiées.

***Somba*** Terme très péjoratif désignant les *Batammariba*. Bien que couramment utilisé par les journalistes et la littérature touristique (*Tata Somba*), il est à éviter.

***Takienta*** ou *Takyiènta*, Unité d'habitation fortifiée.

***Tamberma*** Parfois utilisé comme nom pour qualifier les Batammariba (les *tambermas*) ou comme adjectif qualifiant ce qui appartient au Koutammakou, "Pays *tamberma*", "Architecture *tamberma*".

***Tammari*** Adjectif qualifiant ce qui est propre à la culture *otammari*. *Tammari* remplace parfois le terme *Ditammari* pour indiquer la langue des *Batammariba.*

***Tata*** Ou "*Tata somba*" : Appellation couramment utilisée, notamment par l'industrie touristique pour définir la *Takienta*.

***Tètcheinkotè*** *Takienta* "ancienne", "mère" ou "reliquaire" de la famille.

**Liste des annexes**

- Arrêté 2020 N°271/MTCA/MCVDD/MEF/DC/SGM/CTJ/CTC/DPC/CCJ/SA058 SGG20 du 11 décembre 2020 fixant des limites géographiques et déterminant les composantes du Koutammakou au Bénin
- Liste de présence des participants à l'atelier de validation du plan et de conservation
- Procès-verbal de validation du plan de gestion et de conservation
- Quelques photos des travaux de validation

**Remerciements**

L'ensemble des acteurs voudrait remercier le Gouvernement du Bénin pour avoir entrepris de travailler sur ce pan de notre histoire nationale. Nous espérons qu'à l'issue du processus, nous aurons un résultat favorable.

La rédaction de ce plan a été possible grâce à la générosité intellectuelle de l'équipe dirigée par Franck OGOU assisté des Rodrigue KESSOU et Benoît DAGNON. Le travail a bénéficié du soutien financier de l'ONG ECO Bénin, du World Monuments Fund et de l'UNESCO.

L'ensemble des communautés mérite d'être saluée pour avoir plusieurs fois répondu aux questions des rédacteurs. Il en est de même de toutes les parties prenantes qui ont fait des propositions et suggestions pertinentes.

Le plan a été validé par toutes les parties prenantes comprenant les communautés, les élus locaux, la société civile, des partenaires non gouvernementaux, l'Etat central.

Une spéciale motion de remerciement est adressée aux autorités togolaises pour le soutien institutionnel et technique qu'elles ont apporté à leurs frères du Bénin pour la mise en œuvre de ce projet d'extension. La DPC du Togo est ainsi remerciée à travers la présence du gestionnaire du Koutammakou Togo, Monsieur Cyprien M'PO NATTA, à l'atelier de validation dudit plan. (Voir liste de présence et PV en annexe).

# 1. DONNEES GENERALES

## 1.1. Histoire

Les Batammariba appartiennent à l'aire culturelle Paragourma. En effet, ils ont des affinités linguistiques avec les Gangan, Gurma, Moba, Bassar, Nawda, etc., qui la composent. Ils occupent un territoire qui se situe à cheval sur la frontière du Bénin et du Togo, dans une région de savane, dominée par les massifs montagneux de l'Atacora.

L'origine des Batammariba reste encore relativement obscure. Il existe en effet plusieurs versions et celles-ci ne pourront être vérifiées que si elles sont étayées par les résultats de recherche. Certaines traditions orales parlent des Batammariba comme étant les enfants de Fawaafa, la divinité « serpent' » mythique qui couva dans un lieu secret les œufs d'où sortirent leurs premiers ancêtres.

Selon une autre tradition, les Batammariba seraient des autochtones (Tcham). Ils seraient descendus du ciel dans un pays qui aurait été vide à leur arrivée. Cependant, des traces de vie humaine attestées par des vestiges archéologiques qui auraient appartenu aux Ngam-Ngam (Gayibor) tendraient à prouver le contraire.

Les Batammariba affirment aussi volontiers qu'ils viennent de « Dinaba » (Dinabakobé). Ce mot évoquerait le nom d'un roi Mossi : Moro Naba. Dans la tradition, Dinaba se situerait du côté du soleil couchant, donc à l'Ouest. Ceci tendrait à confirmer l'hypothèse que les Batammariba auraient séjourné parmi les Mossi et les Gulmatchéba avec lesquels ils partagent certaines de leurs coutumes.

En fait, la comparaison avec les traditions orales des autres groupes ethniques de la région tendrait plutôt à prouver que les Batammariba seraient venus de régions situées à l'Ouest ou au Nord-Ouest de l'Atacora, certains précisant même du Burkina-Faso. Il est à noter que l'on retrouve chez les Batammariba des coutumes similaires à celles des populations se situant au Burkina Faso et au Nord Ghana, et même plus à l'ouest, en Côte d'Ivoire (Chambeny et autres).

Si la tradition indique aussi un mouvement d'Ouest en Est, la création de nouveaux lieux d'initiation se faisait toujours dans cette direction, on note toutefois que les récentes migrations se sont plutôt faites du Nord vers le Sud, mais là encore venant plutôt du Burkina Faso, vers le Bénin, et plus précisément dans la région naturellement peu accessible et donc bien protégée des monts de l'Atakora.

Comme les autres groupes ethniques de la région, ils se seraient installés dans cette zone au 11ème siècle.

Les Batammariba sont organisés en chefs de clans et de cultes. Ainsi, ils n'ont pas un système politique centralisé avec un roi et une armée à la tête de toute la communauté. Ils jouissent d'une indépendance ou liberté économique qui leur ont valu des qualificatifs péjoratifs comme « rebelles », structure acéphale, anarchique, etc. de la part des colons et des autres peuples ignorant ce mode d'organisation.

La fidélité à leur pratique spirituelle, leur fierté naturelle, leurs traditions de chasseurs ont longtemps fait considérer les Batammariba comme un peuple indocile, en réalité désireux de maintenir vivant un héritage millénaire qui fait la singularité de sa culture.

## 1.2. Univers culturel des Batammariba

### *1.2.1. La pratique religieuse*

Le système de croyance des Batammariba est qualifié d'« animiste », comme celui de toute société d'Afrique noire de tradition orale n'ayant pas, ou très peu, subi l'influence des deux grandes religions révélées : christianisme et islam. Dans son sens large, le terme « animiste » renvoie à une présence ou une « âme » perçue par les humains dans les éléments qui les entourent. Le monde des Batammariba est en effet peuplé de « forces » qui habitent dans tel arbre, grotte, roche ou source/mare, ou encore dans un animal voire une poutre. Des forces avec lesquelles des humains ont la faculté de communiquer car, pense-t-on, ils sont dotés d'une acuité sensorielle hors du commun, désignée sous le terme de « voyance ».

Mais ce qui prédomine aussi dans leurs croyances (tout comme dans la plupart des sociétés africaines) est un culte dévolu aux ancêtres qui remonte jusqu'au dieu créateur, Kuyé. Les défunts président non seulement au destin des vivants, mais sont des « donneurs de vie », en particulier ceux que l'on appelle les « Grands Morts » en raison des hauts faits de leur existence, notamment la conduite de rituels ou l'alliance qu'ils ont scellée avec
une force de la terre. En tout vivant, pensent les Batammariba, revit le souffle d'un mort qui a désiré sa naissance.

C'est pourquoi, il est indispensable pour les humains de garder en mémoire leurs noms afin de maintenir une communication avec eux. La lourde construction d'une « Takienta » - la Maison des Batammariba - vise avant tout à aménager un lieu favorable à leur « repos » : la pièce du bas où sont construits les autels, réceptacles de leurs souffles. Les sacrifices célébrés sur ces autels sont la manière pour les vivants d'entrer en relation avec leurs morts. On ne peut pénétrer dans ce lieu sans se soumettre à des règles de respect, et cela vaut autant pour les étrangers que pour les habitants.

Par ailleurs, certains autels situés à l'extérieur de la « Takienta », l'habitation traditionnel, sont le réceptacle d'esprits d'animaux tués à la chasse ou d'esprits souterrains avec lesquels des ancêtres ont conclu un pacte. Le lieu de prédilection de ces derniers se trouve dans un « endroit de brousse » c'est-à-dire non défriché, interdit de culture et de construction. On ne peut y pénétrer en dehors d'une cérémonie. Là, ils s'incarnent dans un arbre, pierre, trou d'eau…..entourés de leurs « compagnons », autres arbres ou plantes qu'il est interdit de couper ou dégrader. Le tout forme ce que l'on a convenu de nommer un « bosquet (ou forêt) sacré ».

Ces bosquets, de surface variable, peuvent être nombreux sur une même aire villageoise. Ils contribuent à donner au paysage une impression d'harmonie et d'équilibre entre champs cultivés, habitations et « petites brousses » à la végétation dense. Ces esprits ou forces de la terre imposent aux humains des règles de chasse et d'exploitation du sol, décodées par les devins. L'infraction à ces règles suscite leur vengeance sous forme de calamités telles que

tornades ou sécheresse. Le lien est donc étroit entre l'habitation des vivants qui est aussi celle de leurs morts, et les territoires réservés aux esprits de la terre.

Il est aussi à noter que certains bosquets sacrés correspondent à des lieux où des évènements particulièrement violents ont eu lieu, la plupart du temps liées à la mort (violente) d'homme ou de panthère, des lieux ou la terre a été souillée par le sang. Si l'on peut passer en ces lieux, on ne doit pas y parler ni y faire de bruit.

### *1.2.2. Organisation sociale et rituelle*

Les Batammariba se sont toujours montrés et se montrent toujours intraitables pour ce qu'ils considèrent comme leur « fondement ».

Ce fondement, c'est tout d'abord, une organisation sociale qui, certes, entend maintenir une stricte hiérarchie entre Aînés et Cadets (comme en toute population africaine), mais s'oppose au pouvoir centralisé. Pas de chefferie héréditaire. Ils forment une société politique dite acéphale, structurée en clans dans lesquels les classes d'âge sont d'une importance capitale.

Deux à quatre ou six clans peuvent former un « village », bien que le terme soit peu approprié. Il faudrait plutôt parler de groupement territorial organisé autour des centres rituels appartenant à chaque clan, un centre étant composé du cimetière, de la Grande maison de passage des jeunes et du sanctuaire de la divinité « Serpent » tutélaire d'un clan. Ces centres, en particulier le sanctuaire et la Grande maison de cérémonie, se trouvent au lieu de fondation d'un village.

Les clans reconnaissent entre eux une certaine parenté, puisqu'ils sont les descendants des fils du fondateur du village. La grande maison de cérémonie, toujours reconstruite sur les mêmes fondations, est celle qu'habitait l'ancêtre du clan. Elle représente la maison mère de tous les lignages et segments de lignage d'un clan, chacun de ses lignages étant regroupés autour d'une autre Grande Maison, de moindre envergure, où, périodiquement à l'occasion de sacrifices, les frères du lignage renforcent leurs liens.

Certains clans (Bassoriba) pratiquent la circoncision comme principale cérémonie et ont une forme de tata.

Le second pôle du fondateur culturel des Batammariba est un système cérémoniel exceptionnellement préservé, qui se manifeste principalement au travers des rites funéraires et initiatiques. En fait, la véritable autorité est dévolue aux responsables des initiations, choisis sur de rigoureux critères éthiques, notamment la discrétion, la bravoure, la maîtrise de soi. Ces initiations –le « Dikuntri » des filles, le « Difuani » des garçons ont lieu tous les quatre ans.

Une personne âgée (plus de 60 ans), n'aura droit à sa mort au grand rite de deuil du « Tibenti » que s'il a été initié dans sa jeunesse. Faute de quoi, il lui sera difficile, après la mort, de « former un enfant », réincarner, c'est-à-dire prétendre à une quelconque ancestralisation reconnue par les vivants.

Aujourd'hui, les Batammariba accordent encore la même importance à ces rites, un jeune, qu'il soit ou non scolarisé, qu'il ait ou non quitté le village, négligera rarement d'être initié. Ces initiations sont presque les seuls, parmi les sociétés subsahariennes, à avoir conservé une telle

vitalité. Le rite féminin du « Dikuntri » est l'un des derniers rites initiatiques féminin à être célébré dans son intégralité et avec ferveur. Les Batammariba renouent avec les esprits de leurs morts et de la terre grâce à ces grandes cérémonies qui, rappelons-le, sont étroitement liées à l'architecture de leurs « Takienta », au symbolisme complexe, et qui représentent véritablement des temples.

### *1.2.3. Une population attachée à l'équité et à l'autosuffisance de chacun*

Non seulement les Batammariba ont toujours refusé les dominations extérieures, mais à l'intérieur même de leur communauté, ils ont aussi rejeté l'idée de concentration du pouvoir. Un proverbe suggère que l'homme est homme, ce qui paraît signifier que, en tant qu'êtres humains, les hommes sont égaux. Ainsi, tous auraient droit aux mêmes prérogatives et devraient respecter les mêmes règles. Toutefois, si l'équité est recherchée, l'intégrité n'en est pas moins acceptée comme normale, au moins jusqu'à un certain niveau. La société est en fait organisée en classes d'âge auxquelles correspondent des droits et devoirs particuliers. Il existe même des privilèges, notamment pour la famille fondatrice du village, mais aussi pour les okoti chefs de famille, responsables de culte désignés en général en fonction de leur âge, mais aussi selon d'autres critères comme l'intelligence, la capacité d'expression orale.

### *1.2.4. Une forte cohésion sociale*

Chaque chef de famille a une grande indépendance économique, mais il n'en reste pas moins qu'il existe un fort esprit communautaire dans chaque village, animé par les katenkaya, les prêtres de la terre, descendants des fondateurs du village, ou plutôt de l'implantation des clans composant le village. Outre leur rôle religieux, ils ont la responsabilité de la répartition des terres.

Une particularité est que le gestionnaire d'un terroir est toujours d'un autre clan que celui qui l'utilise et que cette situation est réciproque. Par contre, les arbres présents sur un terroir « appartiennent » au katenkaya qui en assure la gestion pour l'autre clan, et celui-ci assure la répartition équitable des produits récoltés (Néré, Karité, Baobab Fisanier) à l'intérieur de son propre clan.

Cette particularité permet d'éviter de nombreux conflits et tout excès d'utilisation des ressources du terroir. Par ailleurs, les membres d'une famille élargie joignent leurs forces pour la réalisation de travaux importants. Enfin, chaque année, plusieurs chasses communautaires sont organisées avec une grande importance symbolique et cérémoniale qui vise plus à renforcer l'appartenance au groupe social qu'à se nourrir.

### *1.2.5. Une constante recherche d'équilibre justice : équité*

Outre l'équilibre entre pouvoir familial et pouvoir communautaire, tout dans l'expression culturelle tammari semble aller dans le sens de la recherche de l'équilibre. Ainsi, la structure de la famille élargie a un double caractère, patrilinéaire et matrilinéaire, et l'habitation est partagée de façon égalitaire entre l'espace féminin et masculin.

Même au niveau de leur cuisine, les Batammariba ont développé une variété extraordinaire de mets qui leur fournit une alimentation très équilibrée. Ils ont une réputation d'excellents

cultivateurs et élèvent une grande variété d'animaux. Là encore, on constate une recherche d'équilibre puisque les excréments re-fertilisent les terres qui risqueraient d'être épuisées.

Un aspect tout particulier est la présence systématique de deux clans dans chaque village, les « rouges » et les « noirs », qui résident dans deux zones distinctes. Mais cette distinction est rompue par la présence d'habitations de membres d'un clan dans la zone réservée à l'autre, à l'image du symbole de l'équilibre par excellence, celui, chinois, du Yin et du Yang dans lequel un peu de noir se trouve dans le blanc et un peu de blanc se trouve dans le noir.

Cette recherche d'équilibre se retrouve aussi dans le rapport que les Batammariba entretiennent avec leur environnement. De nombreux aspects de la religion et des pratiques sociales permettent en effet de protéger certaines zones et donc de préserver la diversité biologique sans pour autant interdire des prélèvements raisonnables. Outre les zones naturelles préservées, il existe de nombreuses petites forêts sacrées à l'intérieur des villages qui jouent ce rôle, au moins en partie, des interdits alimentaires et de coupes des arbres

## 1.3. Description

### *1.3.1. Localisation et limites du bien*

La partie béninoise du Koutammakou est localisée entre 10°00' et 10°31' de latitude Nord et entre 0°59' et 1°35' de longitude Est. Le Koutammakou est à cheval sur trois communes, précisément les communes de Boukoumbé, de Natitingou et de Toucountouna. Il s'étend sur une superficie de 240.648 ha. Le Koutammakou est limité au Nord par la commune de Tanguiéta (arrondissement de Tayakou, la commune de Cobly (arrondissement central de Cobly), et par une partie de la commune de Toucountouna (localité de Tchaklakou).

Au Sud-Est, il est limité par le cours d'eau Sinaïssiré, et au Sud-Ouest par la République Togolaise. À l'Ouest, il est limité par les localités de Dikoumini et Dipoli. Il est enfin limité à l'Est par la localité de Waboudans l'arrondissement de Kouarfa et Tchantangou dans l'arrondissement de Kotopounga.

Le climat soudano-sahélien comprend deux saisons : une saison des pluies allant de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. Les précipitations moyennes annuelles sont de plus de 1000 mm avec parfois près de 90 jours de pluies par an.

Le paysage du Koutammakou est fortement marqué et influencé par l'omniprésence d'un bouclier naturel de formation ancienne, la chaîne de l'Atakora qui s'allonge suivant la direction Nord Nord-Est et Sud Sud-Ouest, depuis le Ghana jusqu'au Niger en passant par le Bénin et le Togo. Cette chaîne de montagne avait constitué un dispositif naturel de sécurité face aux envahisseurs Tchokossi.

### *1.3.2. Le paysage*

*Des règles fondamentales*

Si les communes demeurent une institution de l'administration moderne, les villages qu'elles regroupent, résultent de l'aménagement séculaire et historique du territoire. Les Batammariba

accordent une grande importance à la notion de pays et à celle d'espace. En fait, au-delà de l'habitat, c'est bel et bien l'entièreté du paysage qui a été façonnée de manière à respecter les croyances, mais aussi les volontés d'indépendance. Paul Mercier écrit : « L'occupation de l'espace par l'homme fait d'une terre : kéténguè, un pays : Kuténgou. L'espace est qualifié de multiples manières : grille d'orientations, terroir constitué de sols utiles ou inutiles, de zones à vocation précise, territoire d'un groupe. ».

Les villages se créent pour répondre aux besoins d'espace, ou à la suite des litiges et conflits claniques qui provoquent le départ d'une partie des membres du clan ou du lignage d'origine. C'est ainsi que les Batammariba conservent leur tradition d'une non centralisation du pouvoir.

*La création d'un village*

La création d'un nouveau village obéit au mythe de création du premier village par « Kuyié », le Dieu créateur, architecte du monde qui construisit la première « Takienta », une Takienta-mère (Takotikienta) sur le modèle original avec toutes les configurations initiées par Kuyé (tours, greniers, terrasse, …).

Il passe au préalable un accord avec « ''Butan''- le sol, la terre », la divinité de la terre, épouse de « Kuyié », mère protectrice des humains qui gouverne l'agriculture, la forêt, les animaux, les cimetières. Il élève des sanctuaires pour les « Yèbokè au singulier Dibo », les « forces naturelles » avec lesquelles les villageois devront composer pour utiliser leur territoire. Enfin, le fondateur installe un centre rituel composé de Takotikienta « Grande Maison » de cérémonie, l'autel du fawaafa tutélaire et le cimetière.

Lors de la célébration du Difoni des garçons et du Dikuntri des filles, les novices parcourent solennellement ces trois foyers rituels pour y subir des rites marquant le passage de l'adolescence à l'âge adulte.

*L'espace villageois*

Le village s'étend avec l'installation des autres membres de la même fratrie que le fondateur ou ceux d'autres clans ou lignage. Chaque clan dispose de son espace parsemé des bosquets dans lesquels se trouvent des divinités, des cimetières, d'arbres fétiches (Surtout le baobab et l'iroko), de mares d'eau et roches/grottes sacrées et des sites réservés aux initiations.

Le Koutammakou est un milieu essentiellement agricole où se pratiquent une agriculture de subsistance et de rente, et un élevage, notamment celui des bovins dont la race locale est particulièrement bien adaptée au terroir et surtout de la volaille (poulet et pintade). Elle a un rôle socioéconomique important dans la société. Les jachères sont réservées pour le pâturage des animaux alors qu'un espace est réservé autour de l'habitation ''Takienta'' pour non seulement l'agriculture, le potager, mais surtout la volaille. Le rez-de-chaussée de l'habitation est réservé, pendant la nuit, au cheptel et à la volaille.

Des fêtes traditionnelles d'offrandes aux dieux sont célébrées au début de la saison des pluies et à la fin des récoltes. Des considérations plus techniques guident aussi le positionnement du village. En effet, on cherchera avant tout une zone à proximité d'une source ou d'un point

d'eau. Dans les villages situés dans des zones accidentées, les habitations seront positionnées sur les flancs des collines de façon à libérer un maximum de terre cultivable.

Le village est constitué par le relatif groupement de plusieurs habitations. En effet, les habitations sont assez éloignées les unes des autres. Mais en fait, il apparaît clairement que les habitations sont largement espacées de façon à permettre une certaine indépendance socioéconomique entre les ménages. Avec la terre cultivable autour d'elle, chaque habitation peut fonctionner comme une unité autosuffisante. Les cultures de case (champs de case indispensables pour la culture des légumes, du mil, l'élevage et la cohésion sociale) occupent une place de choix dans le Koutammakou.

*Des espaces naturels*

Les villages habités par les Batammariba sont soit accrochés aux flancs de la chaîne de l'Atakora, ou insérés entre deux montagnes ou étalés sur la vaste plaine ou un haut plateau. Même si certains villages finissent par se rejoindre voire par se superposer ou s'enlacer l'espacement entre eux permet de conserver des espaces naturels qui sont utilisés pour la chasse, mais aussi pour la cueillette de plantes sauvages dont certaines sont à usage médicinal et également pour l'approvisionnement en bois de bonne qualité pour les constructions. Des essences spécifiques se trouvent dans la savane et tout au long des cours d'eau. Certaines espèces d'animaux sont aussi spécifiques dans Koutammakou, ce qui lui donne aussi une valeur écosystémique.

### *1.3.3. L'architecture (la Takienta)*

*Un habitat fortifié ?*

Avec ses tourelles réunies par un haut mur d'enceinte, l'habitation tammari a un aspect de ferme fortifiée. Cet aspect de forteresse a frappé les étrangers. Les tirailleurs soudanais lui donnèrent le nom de tata, d'où l'appellation commune de tata somba ou tata tamberma, et les européens comparèrent et comparent toujours volontiers cet habitat à des châteaux-forts. Mais, si cette forme a effectivement eu un probable rôle défensif, peut-être même simplement contre les animaux sauvages, c'est là une vision bien restrictive.

*Un microcosme exprimant la culture et les croyances des Batammariba*

L'architecture tammari est originale et élaborée et, comme le paysage, est en parfaite correspondance avec la culture et les croyances de ses habitants. Cette architecture obéit à des règles de conception mêlant profane et sacré. Rien n'est au hasard. Tout est, soit adapté à une fonction, soit signe ou encore symbole. Ces règles sont toujours les mêmes, mais permettent l'adaptation, la personnalisation. Ainsi, la taille, la décoration, le nombre de pièces varient en fonction de la capacité et des caractéristiques des habitants, et plus est, évoluent en fonction des changements ou de façon temporaire à l'occasion d'événements particuliers. Des typologies particulières sont propres à certains clans ou villages, mais celles-ci respectent toujours les règles principales de la conception.

*Une habitation fortement structurée*

L'habitat présente une dualité mâle femelle marquée par une séparation selon l'axe Est-Ouest. La moitié Sud, la droite, est à la fois celle du sacré et celle de l'homme. La moitié Nord, la gauche, est celle de la femme. Cette séparation se retrouve au niveau de l'appropriation des espaces et même des greniers. Ainsi du côté Sud, on a le grenier rempli de grains à connotation masculine (fonio, millet, sorgho) et du côté Nord le grenier femelle abritant haricots, pois de terre, voandzou, arachide. La façade de l'habitation, où se trouve la porte, est toujours orientée vers l'Ouest, à l'abri des pluies dominantes et de l'harmattan de novembre à février. Elle fait face au village-paradis de Kuyié.

Une autre division symbolique concerne l'opposition entre l'étage et le rez-de-chaussée. « Les conceptions qu'ont les « somba » de leur habitation font de l'étage le lieu des vivants, du rez-de-chaussée celui des morts, de ceux qui en sont proches et du bétail qui leurs est avant tout destiné » Paul MERCIER.

L'habitation abrite autant les vivants que les ancêtres, et doit aussi être considéré comme un temple dédié au culte. Les autels ainsi que toutes les protections magiques sont principalement au rez-de-chaussée. Mais l'autel de Litakon (divinité des jumeaux et de la fertilité) se trouve sur la terrasse, de même qu'un orifice sacré, recouvert d'une pierre utilisée comme table à manger pour le repas du soir. C'est par cet orifice que l'esprit d'un défunt quittera la maison. La pierre pouvant alors être utilisée comme pierre tombale.

D'autres autels liés à d'autres divinités sont placés à l'extérieur.

*Un savoir-faire*

La construction de l'habitation fait appel à un savoir-faire particulièrement élaboré qui permet de garantir une bonne durabilité des matériaux locaux employés :

- le sol ferrugineux mélangé à l'eau est pétri et utilisé pour les fondations, les murs et pour la terrasse ;
- les sols de termitière mouillés et mêlés à de fines tiges de fonio est utilisé dans la construction des greniers ;
- le bois coupé dans la savane ou sur les montagnes servent de pieux, poutres et planches de la structure de la dalle ;
- la paille pour la couverture des cases et des greniers ;
- le macérât des cosses de néré (Parkia Biglobosa) et le résidu des noix de karité broyés et trempées dans l'eau (Butyrospermum Parkii) servent de matériaux d'étanchéité des surfaces exposées aux intempéries ;
- la bouse de vache est fortement utilisée pour l'étanchéité et l'entretien des habitations.

Les Batammariba ont perpétué à travers le temps et l'espace les savoir-faire liés à la construction de leur Takienta. Toutes les composantes de l'habitation : la fondation, les murs, les terrasses, les planchers, les toitures en paille et les enduits sont savamment exécutés à la main par des spécialistes en la matière. Le savoir-faire de ces spécialistes est transféré par un système qui s'apparente à celui d'un apprentissage chez un maître reconnu. Progressivement, le novice se voit confier plus de responsabilité, jusqu'au moment où il pourra réaliser une Takienta seul.

*L'organisation du travail*

On note une certaine répartition du travail entre les deux sexes. Les bâtisseurs sont des hommes spécialisés. Ils sont chargés de l'exécution du gros œuvre et sont des spécialistes en construction de tata. Chaque clan en dispose. Des rites spéciaux ponctuent la construction jusqu'à sa finition. Cette tradition se transmet par apprentissage. Le jeune homme désireux de devenir maçon traditionnel aide les maçons expérimentés, observe les techniques et se forme au fur et à mesure qu'il participe à la construction des tatas. On le met à l'épreuve dans l'édification d'une Takienta de petite dimension et surtout pour les réparations.

Les femmes interviennent dans la construction de la tata. En dehors de leur rôle de pourvoyeuse d'eau pour le malaxage de la terre, ce sont elles qui rendent véritablement la Takienta habitable. Tous les travaux de finition : le crépissage des murs, le damage du sol, et enfin la décoration reviennent exclusivement aux femmes. Là encore, les plus âgés entraînent les jeunes et leur transmettent progressivement leur savoir-faire.

*Photo 1: Exemple de décoration d'une Takienta (Ph. Akogni)*

### *1.3.4. Des éléments particuliers*

Le Koutammakou comporte aussi un certain nombre d'éléments forts et très significatifs qui illustrent son caractère et son originalité.

*La grande maison de cérémonie ou takotikienta ''Vieille maison'' du clan.*

Elle est l'une des trois composantes du centre rituel ou centre du « difuani » que parcourent les novices d'un même clan lors de leur initiation. Habité par le benjamin d'une famille, elle a pour fonction d'accueillir toutes les cérémonies du « difoni » officiées par les baboyama ou les dignitaires spirituels. Tous les sacrifices se font dans, devant et autour de cette grande maison du clan. C'est une maison matricielle où réside le Détchimpao (autel) de l'ancêtre fondateur du clan.

*La Grande takienta ou ''Vieille takienta''*

La base de la société tammari est le « kunaakua» (Ceux qui tuent et se partagent ensemble la viande de bœuf) regroupe les « sikièn» (ménages, familles) de plusieurs frères rassemblés autour de la « takienta» d'un père ou d'un frère ainé. La maison paternelle porte le titre de « Vieille Takienta» parce qu'elle possède le vieux « détchimpao» : l'autel de la mère qui fait l'unité du « kunaakua». Son fronton est surmonté de trois cornes en terre.

La tradition exige qu'à la mort du père le benjamin hérite de la direction de sa maison. A l'instar de la société Moba-Gourma, les ainés quittent la maison paternelle pour aller construire leur « takienta » sur la parcelle destinée au clan ou au lignage.

Ces « sikièn» construites sur le même modèle et qualifiées de maison d'habitation restent sous la dépendance culturelle et cultuelle de la « Vieille Takienta» qui continue d'abriter les bœufs, les moutons et les chèvres constituant l'héritage commun à tous les frères.

*Le sanctuaire de Fawaafa.*

Il constitue le deuxième élément sur le parcours rituel des novices et abrite l'élément essentiel du « difuani » et du « dikuntri », le Fawaafa du clan, qui couva les ancêtres des Batammariba à « Dinaba », leur lieu mythique de provenance. C'est un sanctuaire investi d'une force spécifique et de régénération inoculée par Fawaafa et avec laquelle entre en contact les novices.

*Le cimetière*

Il est situé sur un sol latéritique non loin du sanctuaire Fawaafa destiné à l'initiation des jeunes et des tombes. Trois niveaux de cimetière existent : cimetière tête, cimetière moyen et cimetière des bébés.

*Les autres bosquets, lieux ou forêts sacrés*

Dans un village tammari, les « *sikièn*» alternent avec des forêts reliques, des amas de pierres constituant les sièges des « *Yaboka*», esprits alliés des « Takienta », des clans et des éléments naturels où sont incarnées les nombreuses divinités qui composent le panthéon tammari.

*Les parcours rituels claniques*

La pratique spirituelle et l'initiation rythment la vie de l'otammari de sa naissance à sa mort. Toutes les cérémonies du dikuntri, du difuani, du tibenti et autres s'effectuent dans les trois espaces triangulaires de la grande maison des cérémonies, le sanctuaire du « Fawaafa » et le

cimetière. Le parcours rituel de ces lieux aguerrit l'homme ou la femme tammari face à ses responsabilités dans la société.

*Photo 2: Aperçu d'un bosquet à Kouaba (Ph. Akogni)*

### *1.3.5. Les lieux communs à tous les Batammariba*

La création des villages, des bosquets sacrés et des autels et l'installation des parcours initiatiques sont une réplique de l'acte liminaire de « Kuyé » ce qui explique la profusion des divinités claniques, lignagères et individuels dans l'espace tammariba.

Si les éléments qui précèdent se multiplient à un rythme plus ou moins régulier, il existe par contre des lieux de culte ou de référence communs à tous les Batammariba du Togo et du Bénin. Leur sanctuaire reste permanent depuis l'installation des premiers ancêtres fondateurs des Batammariba. Ces divinités supérieures que sont Botanli, Obonakpankou et Passanta kounantchétikou, sont généralement sollicitées par les Batammariba et même tout individu de toute race pour les dons de richesse, de solution à des problèmes particuliers, de pluie, de mariage, de fécondité etc. Aujourd'hui, Kunakpokou demeure ce lieu commun où s'obtiennent la licence et l'élément de la Fakuntifa destinée à l'initiation des jeunes femmes tammari.

Les marchés appelés « likantri » sont aussi des lieux de rassemblement, d'échange, de rendez-vous, de purification, de réconciliation et de divination qui rythment la vie économique, sociale et culturelle tammari.

*Photo 3: Aire de culture en montage avec murets de rétention d'eau (Ph. Akogni)*

## 2. GESTION ET CONSERVATION DU SITE

### 2.1. Protection juridique

*Comme partout en Afrique au sud du Sahara, deux modes de protection cohabitent au Koutammakou. Il s'agit de la protection juridique moderne et la protection traditionnelle.*

#### 2.1.1. La protection juridique moderne

Le Koutammakou est régi par la loi N° 91-006 du 25 Février 1991 portant Charte culturelle en République du Bénin en son article 11 qui stipule que : « Le patrimoine culturel physique et non physique constitue l'identité culturelle nationale. Sa sauvegarde, sa protection et sa mise en valeur requièrent toute l'attention des pouvoirs publics qui doivent y veiller par toutes les mesures légales appropriées ».

Ce dispositif juridique est renforcé par la loi N° 2007-20 du 23 Août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin qui dispose la nécessité et les modalités de protection des sites patrimoniaux (confère articles 2, 3, 4, 5,7).

Le Koutammakou du Bénin bénéficie par ailleurs :

- du Décret N° 2019-521 du 27 Novembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts qui stipule en son article 7 : « La Direction du patrimoine culturel est l'organe de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies de l'Etat en matière de patrimoine culturel ».
- de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin notamment en son article 103 stipule : « la commune assure la conservation du patrimoine culturel local », conférant ainsi la gestion du patrimoine aux communautés détentrices.
- De l'arrêté 2020 N°271/MTCA/MCVDD/MEF/DC/SGM/CTJ/CTC/DPC/CCJ/SA058SGG20 du 11 décembre 2020 fixant des limites géographiques et déterminant les composantes du Koutammakou au Bénin.

  Cet arrêté reconnaît la valeur matérielle et immatérielle du site, y compris son mode traditionnel de protection et en définit les composantes.

#### 2.1.2. La protection juridique traditionnelle

Le Koutammakou, site classé au Patrimoine mondial de l'Unesco au Togo est un bien collectif et communautaire qui jouit d'une protection appréciable eu égard à la force de la tradition encore vivace qui balise la vie du peuple tammari. Cette protection traditionnelle, gage de la préservation des fondements culturels, de la transmission du patrimoine tammari et de la préservation de leur paysage si typique, se traduit par :

- le respect des esprits et la vénération des ancêtres et des entités supérieures telles que Kuyé, Mutan, Oyinkakwata ou Mpakèda ;

- l'observance des interdits et des tabous qui contribuent à la sauvegarde de l'ensemble du site (maison, temple, paysage, éthique, santé, gastronomie, etc.)

- la codification de la société tammari où chaque membre d'un clan, d'un lignage a conscience de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou.

- la perpétuation de la structure matérielle et immatérielle de la Takienta obéissant toujours aux principes directeurs posés par Kuyé, le dieu créateur.

- le poids et l'audience des initiations du Dikuntri et du Difuani qui sont toujours très vivaces et permettent d'assurer une continuité dans les règles traditionnelles de conduite qui accompagnent l'initié de l'adolescence à la mort.

- l'obéissance absolue aux Vrais Hommes (Héros) aux Premières (tête de file de l'initiation des femmes), aux chefs religieux et de clans et aux Baboyama (chefs de culte) qui constituent une catégorie de personnalités honorées, estimées et respectées et dont l'intervention calme les tensions, tempère les conflits etc.

Bien que le respect des traditions reste une réalité palpable, il convient de noter que quelques fissures apparaissent dans cet édifice du fait de la confrontation à la modernité, à l'introduction de valeurs exogènes (religions révélées surtout le christianisme évangélique), à l'immigration des jeunes, à l'apparition de nouveaux besoins…

### 2.2. Gestion

A l'image de la protection juridique, le Koutammakou bénéficie de deux niveaux de gestion, l'un traditionnel et l'autre moderne.

#### 2.2.1. La gestion moderne

Sur le plan national, la gestion du Koutammakou est du ressort du Ministère en charge de la Culture par le truchement de la Direction du patrimoine culturel (DPC).

Sur le plan départemental, la Direction départementale du tourisme, de la culture et des arts de l'Atacora-Donga est le service déconcentré du Ministère qui est partie prenante à la gestion du site.

Enfin, sur le plan local, il est prévu, la mise en place d'un service de conservation qui sera bientôt effectif.

### 2.2.2. La gestion traditionnelle

Le Koutammakou est géré au niveau des villages et au niveau des clans. Le territoire est un bien emprunté aux esprits du lieu et est géré en fonction des règles que ceux-ci ont imposées et des règles traditionnelles de gestion de la société tammari. Cette gestion particulièrement intéressante allie pouvoir, responsabilités, et contre-pouvoirs qui permettent à chacun de trouver sa place et de pouvoir utiliser les ressources naturelles en respectant les autres hommes, les autres clans et le milieu naturel, une sorte de développement durable traditionnelle.

La gestion traditionnelle s'exprime par :

- la codification de la société tammari où chaque membre d'un clan, d'un lignage a conscience de son identité et de son rôle dans la protection et la survie de tout le Koutammakou
- le respect de la loi foncière traditionnelle d'après laquelle la terre constitue un bien indivise appartenant tout d'abord aux esprits du lieu, puis à la communauté dans son ensemble.
- la réglementation et la gestion traditionnelle du territoire par les Katenkayamba, les prêtres de la terre, de la répartition des espaces cultivables, appartenant à la communauté et non à des individus.

Rappelons ici que si chaque chef de famille a une grande indépendance, il n'en reste pas moins qu'il existe un fort esprit communautaire dans chaque village, animé par les *Katenkayamba*, les prêtres de la terre, descendants des fondateurs du village, ou plutôt de l'implantation des clans composant le village. Outre leur rôle religieux, ils ont la responsabilité de la répartition des terres. Une particularité est que le gestionnaire d'un terroir est toujours d'un autre clan que celui qui l'utilise et que cette situation est réciproque. Par contre, les arbres présents sur un terroir « appartiennent » au *Katenkaya* qui en assure la gestion pour l'autre clan, et celui-ci assure la répartition équitable des produits récoltés (Néré, Karité, Baobab) à l'intérieur de son propre clan. Cette particularité permet d'éviter de nombreux conflits et tout excès d'utilisation des ressources du terroir.

## 2.3. Etat de conservation du site

### 2.3.1. Evolution récente du milieu

La société tammari, à l'épreuve des agressions répétées et chronologiques des guerres ethniques, de l'esclavage et de la colonisation a su développer un habitat défensif raffiné, une occupation du territoire respectueuse des équilibres environnementaux et sociaux et une culture originale dont la transmission générationnelle est assurée grâce à des codes encore bien partagés par les membres de la communauté. Il s'agit d'une société qui n'est ni statique, ni misonéiste. Elle connait une évolution qui s'opère à l'intérieur même de la communauté et grâce aux apports extérieurs à travers le temps et l'espace. Ainsi, si la conception originelle de l'habitat et l'aménagement traditionnelle du territoire continuent à respecter les croyances et les règles, perpétuant ainsi une certaine qualité de vie en harmonie avec la nature, les indépendances, la libéralisation, la

confrontation à la « modernité » etc. ont engendré des mutations sur la société tammari.

*Influences culturelles*

Les vecteurs d'influences culturelles extérieures sont l'école, la centralisation du pouvoir administratif, les religions monothéistes importées et la monétarisation. Ils bouleversent peu à peu les structures, les mœurs et les coutumes tammariba.

L'école s'est progressivement généralisée. Des écoles primaires et secondaires implantées par l'Etat, les missionnaires catholiques et plus récemment par des privés permettent d'assurer l'instruction des enfants. Les difficultés de concordance des calendriers scolaires avec certaines activités socioculturelles (diverses cérémonies dont les rites initiatiques…) entravent parfois la transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels. De plus, les jeunes rejetés par le système scolaire et devenus des candidats à l'exode ne participent plus toujours pleinement à l'épanouissement de leur communauté sur les plans social, spirituel et culturel.

Les cadres généralement éloignés du terroir, acculturés et même déculturés simplifient le contenu de cette culture et juxtaposent par exemple l'habitation vernaculaire et l'habitation moderne héritée du modernisme. Il en est de même des jeunes de plus en plus nombreux à émigrer vers le Nigéria et les centres urbains du Bénin, du Togo et du Ghana à la recherche de travail. Ils en reviennent avec de nouvelles façons de vivre et de penser pas toujours compatibles avec les traditions.

La migration de populations allogènes qui se concentrent surtout au niveau de cette ville engendre de nouvelles habitudes. Le mariage autrefois inter clanique devient de plus en plus interethnique. La dot sur laquelle reposait le mariage traditionnel est découragée par les missionnaires et simplifiée par l'administration.

Si jusque-là, les religions révélées n'ont que très peu réussi dans leur vocation liminaire d'évangéliser les *Batammariba*, le prosélytisme outrancier des églises évangéliques qui se multiplient au Bénin depuis la libéralisation en matière religieuse intervenue en 1991 tend à dénigrer et dévaloriser les croyances ancestrales. Par la violence et le caractère iconoclaste et intolérant de leur discours, elles ont entrepris de détourner peu à peu les jeunes du chemin de leurs pères.

*De nouveaux besoins*

Le développement des voies de communication et le commerce qui l'a accompagné a facilité l'apparition sur les marchés (et dans les boutiques) de produits manufacturés qui qui sont venus faire concurrence aux produits traditionnels. Il y a aussi tous les nouveaux produits pour l'habillement, les transports (vélo, mobylette, voitures), l'habitation (bois scié, tôle …) et plus récemment la téléphonie mobile. La fréquentation de l'école est payante (malgré le faible coût de la scolarité) et impose l'achat de fournitures scolaires et d'un habillement ad'hoc.

Tout ceci fait que les Batammariba ont de plus en plus besoin d'argent pour satisfaire leurs nouveaux besoins. Or, les activités génératrices de revenus sont peu nombreuses et bien souvent peu lucratives. L'appauvrissement des sols rend l'agriculture de moins en moins attractive. Tout Ceci entraîne un important exode rural qui n'est pas toujours

couronné de succès, mais ceux qui en reviennent apparemment enrichis sont toujours tentés de vouloir montrer qu'ils ont réussi, ce qui ne manque pas de contribuer au développement d'un sentiment d'infériorité culturelle et de générer frustration et désir de consommation.

*La santé*

Dans ce domaine aussi, la pratique traditionnelle est très fortement concurrencée par l'arrivée des médecins, infirmiers et sages-femmes. Il est vrai que dans ce domaine, de réelles carences existent dans la tradition. Toutefois, il est regrettable que certaines pratiques traditionnelles, particulièrement efficaces soient découragées et/ou abandonnées. Il s'agit entre autres de la maîtrise des accouchements, du traitement des factures et surtout de la morsure des serpents. Il faut dire que la société avait spécialisé chaque collectivité dans le traitement des maladies. Ainsi, chaque kounankwa traite une maladie spécifique en dehors des personnes nanties de pouvoirs exceptionnels qui peuvent prévenir et traiter plusieurs maux dont les envoûtements. Là encore, le tout « moderne » n'est pas une solution viable.

Un des aspects délicat est le mélange très fort entre croyance et médecine traditionnelle, et l'association de la médecine avec les pratiques culturelles ou de culte qui sont souvent liés à des interdits ou des obligations qui dans la vie contemporaine sont mal vécus et écartent les jeunes des pratiques traditionnelles. Certaines pratiques (par exemple les scarifications) réalisées en groupes sont aussi considérées comme dangereuses.

Un autre aspect est celui de la biodiversité, nécessaire à la pharmacopée traditionnelle. Pour le moment il ne semble pas y avoir de difficultés particulières pour les tradi-thérapeutes mais la perte d'espaces laissés « vierges », la déforestation et la coupe abusive d'arbres parfois dans les forêts sacrées pour la production de bois de chauffe ou de charbon de bois à destination des centres urbains pourraient rendre leur récolte de produits naturels plus difficile.

*Le tourisme*

Le tourisme est une source potentielle de revenus et d'amélioration des conditions de vie des populations du Koutammakou. Dès lors le tourisme reste modeste et le nombre de visiteurs a même sensiblement baissé ces dernières années du fait du faible développement du potentiel touristique (circuits touristiques, évènementiels…), de la faiblesse des réceptifs d'accueil, du défaut de communication tant au plan national qu'international et de phénomènes exogènes à savoir les menaces terroristes djihadistes au Nord du Nigéria et dans le Sahel, le conflit au Nord du Mali et l'épidémie de la Covid-19 qui a frappé toute la planète.

Ces phénomènes exogènes bien, qu'éloignés du Koutammakou, ont eu un impact négatif sur les visites encore embryonnaires. Ce qui dénote d'une méconnaissance du contexte sécuritaire du site par les Occidentaux.

*Evolution du territoire*

Sur le plan agricole, la production des vivriers a pris du recul au profit de la principale culture de rente, **le coton**, supposé armer pécuniairement le paysan pour la satisfaction de ses multiples besoins, y compris celui de son autosuffisance alimentaire.

Malheureusement cette solution est devenue illusoire car elle n'a jamais vraiment permis aux *Batammariba* de pouvoir subvenir à tous leurs nouveaux besoins. C'est en partie pour cette

raison qu'il y a eu une tendance à augmenter les surfaces cultivables, diminuer les espaces laissés naturels, mais aussi à pêcher et chasser plus que ce que qui n'était autorisé, entraînant une tendance vers un déséquilibre écologique et des pertes en ce qui concerne la richesse de la faune et de la flore.

Le déséquilibre de la flore s'est accentué ces dernières années par le développement de la production du charbon de bois à destination des centres urbains qui engendre la destruction des forêts et mêmes de essences utiles à la survie des populations tels que le karité et le néré. C'est une situation qui affecte le paysage si typique du Koutammakou qui se transforme progressivement.

La garde des troupeaux devient aussi une tâche spécialisée - laissée à des immigrés Peuhls - mais cela a pour effet d'appauvrir les sols qui traditionnellement s'enrichissaient des excréments des animaux qui paissaient autour de la concession.

*Evolution de l'habitation*

En ce qui concerne l'habitation, avec le déboisement, il devient bien difficile de se procurer du bois spécifique de construction de bonne qualité.

Dans certains cas, c'est la paille qui manque car les zones non cultivées de la savane où elle pousse se raréfient. Aujourd'hui, la paille de bonne qualité se trouve de plus en plus loin des villages voire en dehors du territoire tammari. La charge d'entretien d'une maison commence à être perçue comme lourde, ce qui amène à choisir des solutions dites plus faciles et durables. Enfin, il est parfois difficile de résister à une certaine pression sociale, « notamment en ville ».

Ainsi, les *Batammariba*, comme beaucoup d'autres, voulant marquer leur modernité sont amenés à adopter des formes typologiques plus « occidentales », ou « modernes ». Ceci se traduit par l'adoption de formes rectangulaires et l'utilisation de la tôle ondulée.

### 2.3.2. Etat actuel du Koutammakou

Malgré ces agressions, ce choc culturel et les apports tous azimuts qui tendent à ébranler la société tammari, il existe dans tous les villages des noyaux très forts qui constituent ce creuset où des éléments essentiels de la culture *tammari* se meuvent et se perpétuent à travers le temps et l'espace.

En dépit donc de la menace de la mondialisation, des expressions culturelles et identitaires résistent. Les rites initiatiques du Dikuntri et du Difuani qui marquent le passage de l'adolescence à la vie adulte des deux sexes survivent avec autant d'intérêt pour les populations locales que pour la diaspora.

D'une manière générale, l'extension de l'inscription du Koutammakou au patrimoine mondial de l'Unesco par le Bénin doit être perçue par les populations comme une reconnaissance internationale de leur culture dont elles restent fières et attachées.Comme souligné plus haut, on note le développement incontrôlé d'un centre urbain dans certains villages avec une concentration de construction de type « moderne », notamment les équipements nécessaires au développement sociocommunautaire.

L'espace naturel reste lui aussi très présent, même si il est certainement souhaitable que certaines de ses composantes puissent être reconstituées. Si cela concernait, il y a encore peu, que des zones naturelles « neutres », les lieux sacrés même s'ils restent bien conservés dans leur grand ensemble sont aussi à prendre en compte. Cependant, le paysage culturel Koutammakou conserve toujours son intégrité, en témoigne l'utilisation que l'on fait des bosquets et des forêts sacrées pour les cérémonies d'initiation des jeunes garçons et des jeunes filles et les rites funéraires (funérailles, cimetières).

L'habitat traditionnel reste un modèle d'actualité. Partout dans la région, on constate que le cycle de vie des bâtiments se poursuit : construction, abandon, destruction et reconstruction sur les ruines. Si une observation fine montre qu'il existe des changements en ce qui concerne les matériaux utilisés, le dimensionnement de l'espace habitable et les formes constructives, le modèle traditionnel persiste encore. En effet, la maison est plus qu'un habitat. C'est un temple dédié au culte. De ce fait, même si l'on construit une maison moderne, seul un habitat de forme traditionnel pourra intégrer cette dimension symbolique et religieuse. De même, l'espace du rez-de-chaussée, réservé aux animaux et la présence des greniers restent des éléments indispensables.

Ainsi, de nombreuses maisons « modernes » sont complétées par un habitat traditionnel, qui, s'il est parfois de dimensions réduites n'en garde pas moins toute les caractéristiques traditionnelles.

En dépit de la construction de bâtiments rectangulaires modernes recouverts de tôles dont la présence au niveau des tatas, brise l'harmonie constatée dans l'architecture locale, la construction de nouvelles tatas et la restauration d'autres, se poursuivent chaque année partout sur le site ; ce qui démontre l'intérêt qu'accorde la communauté *tammari* à cet habitat. En effet, malgré l'émigration et les influences extérieures, de nombreux *batammariba* reviennent entreprendre la construction de leur *takienta*, recommandé par leurs ancêtres selon eux.

La vivacité des savoir-faire traditionnels est un fait au Koutammakou. Mais on remarque que quelques problèmes apparaissent à l'horizon. Il s'agit de :

(i) la diminution du nombre de tatas dans certains villages (défaut d'entretien, destruction, non reconstruction …) ;

(ii) les difficultés d'approvisionnement et la cherté des matériaux de qualité (bois, paille, extraits de karité et de néré…) : c'est un facteur limitant de la construction et de l'entretien des sikièn ;

(iii) les difficultés de transmission des savoir-faire du fait de l'émigration des bras valides et/ou du désintérêt de ceux restés sur place ; ceci peut entrainer la déperdition progressive de ces savoir-faire.

# 3. SYNTHESE

## 3.1. Synthèse

### 3.1.1. Valeurs du site

**Culturelle :** Le Koutammakou a un aménagement qui obéit à des règles très spécifiques visant à permettre à chacun de vivre en toute indépendance et en toute liberté. Il exprime clairement le rapport intime que les Batammariba entretiennent avec la terre et les éléments naturels, le rôle et la hiérarchie de chaque membre de la communauté, y compris les esprits de leurs ancêtres qu'ils vénèrent. La culture tammari s'exprime aussi dans de nombreux arts et traditions populaires qui restent mal connus à l'extérieur du pays.

**Sociale :** L'aménagement du territoire et les règles qui sont liées à son utilisation sont favorables à une équité entre les hommes et à l'équilibre social, même si d'une certaine façon, les femmes ont jusqu'à présent des droits inférieurs à ceux des hommes.

**Usage :** Le Koutammakou est le lieu de vie d'environ 203 503 personnes *Batammariba* (chiffres du recensement de 2013). Ils y puisent les ressources nécessaires à leur épanouissement et c'est aussi pour eux une source de revenus.

**Historique :** La présence des *Batammariba* dans le Nord de l'Atacora témoigne de leur migration historique pour se protéger des velléités de domination des royaumes Mossi, Gourmantché, Mamproussi et Dagomba. Des recherches archéologiques pourraient permettre de préciser certaines périodes de l'histoire locale.

**Religieuse :** Pour les *Batammariba*, tout est force, souffle de vie ou de mort. Avant de s'installer sur un territoire, les Batammariba passent un « pacte » avec les forces du lieu qui s'incarnent dans diverses composantes du paysage, ce qui guide l'aménagement du territoire. L'habitat traditionnel, la Takienta, outre son rôle de lieu de vie est conçu comme un temple dédié aux divinités et aux ancêtres.

**Technique :** La construction de la *Takienta* est une performance technique, tant les matériaux sont utilisés de façon parcimonieuse et donc judicieuse. Cette utilisation minimaliste et efficace des ressources se retrouve dans d'autres aspects de la culture technique des Batammariba, l'agriculture, l'élevage, l'artisanat.

**Esthétique :** Avec ses tourelles réunies par un haut mur d'enceinte, la *Takienta* possède une esthétique particulièrement forte qui ne manque pas de frapper tout visiteur.

**Ecologique :** Tout chez les *Batammariba* est lié aux forces de la nature. Si les ressources naturelles peuvent être exploitées, les règles qui doivent être respectées sont toujours liées à une recherche d'équilibre entre l'homme et la nature. Les bosquets sacrés et d'une certaine façon les forêts sont des réservoirs naturels pour la faune et la flore.

**Ludique et touristique :** Le Koutammakou présente des caractéristiques naturelles et culturelles qui le rende particulièrement attractif et en font un lieu paisible où il est bon de se promener. Il présente aussi des caractéristiques particulièrement intéressantes et instructives. Tous ces éléments lui confèrent un potentiel touristique important.

**Economique :** D'ores et déjà, le Koutammakou permet la survie des *Batammariba* et leur permet de générer des revenus grâce principalement aux cultures de rente, à l'élevage, l'artisanat, la pêche et dans une moindre mesure la chasse. Le tourisme présente un potentiel de revenus monétaire très important que les *Batammariba* voudraient mieux exploiter.

### 3.1.2. Déclaration de la valeur universelle exceptionnelle du site

**Brève synthèse**

Le Koutammakou est un vaste territoire culturel vivant, dominé en grande partie par la chaine de l'Atakora. Il est situé au Nord-Ouest du Bénin, dans le département de l'Atacora et s'étend sur le nord-est du Togo. Au Bénin, il est à cheval sur trois communes, précisément Boukoumbé, Natitingou et Toucountouna. Pays des Batammariba, le Koutammakou possède toujours ses caractéristiques en matière d'aménagement du territoire, illustrées par des concessions éparses, des zones agricoles (culture de subsistance et de rente, élevage) qui les entourent, des collines aménagées en terrasses, des bosquets et autres lieux sacrés, des espaces rituels et funéraires, des zones vierges et des espaces de parcours rituels claniques.

Les Batammariba ont développé une culture mêlant judicieusement la fusion avec la nature, les savoirs techniques, la paix sociale et les pratiques religieuses. Leur territoire est à cette image, un témoin des fabuleuses connaissances de ce peuple et de sa recherche constante de l'harmonie entre les habitants, mais aussi de l'harmonie avec les autres éléments de la nature. Le site se distingue des autres paysages sahéliens par la Takienta, cette cellule familiale d'habitat unique et exceptionnelle par la prouesse technique de sa construction, l'ingéniosité des espaces qu'elle offre et la richesse de la symbolique qu'elle rayonne.

Le bien proposé par le Bénin correspond à l'extension du bien N° 1140 situé au Togo et inscrit en 2004. La partie béninoise est localisée entre 10°00' et 10°31' de latitude Nord et entre 0°59' et 1°35' de longitude Est et couvre une superficie de 240 658 hectares au Bénin et 31 168 hectares au Togo. Elle forme avec celle du Togo un continuum cohérent. La partie béninoise a cependant l'avantage exceptionnel d'abriter le berceau historique des Batammariba et de grands sites religieux, de posséder les cinq grands types de Takienta connus à ce jour et de s'étendre sur une superficie sept fois plus grande que celle du Togo. En dépit de ces particularités, les deux versants sont dotés des mêmes caractéristiques culturelles, anthropologiques et historiques. Le projet d'inscription du versant béninois est proposé pour être acté suivant les mêmes critères que celui du Togo, à savoir que le Koutammakou est, d'une part, un exemple exceptionnel de système traditionnel d'occupation du territoire et, d'autre part, un témoignage éloquent de la force de l'association spirituelle entre les peuples et l'environnement. Si le site rencontre des difficultés telles que l'urbanisation par endroits, l'exode des jeunes, les menaces climatiques, il existe fort heureusement de nombreux gardiens de la tradition qui perpétuent les us et coutumes en pays tammari. Mieux, le réveil de l'Etat béninois porte déjà des fruits à travers le lancement de la Route des tatas pour promouvoir la destination du Koutammakou. Parallèlement se mettent en place un plan de gestion pour la période 2021-2025, un arrêté interministériel de protection des limites du site, un organe de gestion, des activités de restauration de tatas et de soutien économique à quelques gardiens de la tradition, pour ne citer que quelques-unes des actions en cours.

**Des critères d'inscription**

***Critère V*** : *«être un exemple éminent **d'établissement humain traditionnel**, de **l'utilisation traditionnelle du territoire** ou de la mer, qui soit **représentatif d'une culture (ou de cultures**), ou de **l'interaction humaine avec l'environnement**, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible »*Le Koutammakou est un exemple exceptionnel de système traditionnel d'occupation du territoire. Toujours vivant et dynamique, il est soumis à des systèmes et techniques traditionnels et durables, et reflète la culture singulière des Batammariba, notamment les remarquables maisons à tourelles appelées "Takienta".

***Critère VI*** : *«être directement ou matériellement* ***associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances*** *ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle (le Comité considère que ce critère doit de préférence être utilisé conjointement avec d'autres critères) ».* Le Koutammakou est un témoignage éloquent de la force de l'association spirituelle entre les peuples et l'environnement. Savoir-faire techniques, savoirs endogènes, pratiques sociales et croyances religieuses entretiennent un dialogue permanent avec les ressources naturelles environnantes, créant ainsi une homogénéité et une harmonie fusionnelle avec et entre les Batammariba.

**Intégrité**

Avec plusieurs milliers de *Sikien* inventoriés dont 1400 toujours habités, la partie béninoise du *Koutammakou* comprend tous les éléments pour exprimer sa valeur universelle exceptionnelle, tant sur le plan matériel (architectures exceptionnelles) qu'immatériel (pratiques et croyances liées aux *Sikien*). L'ensemble du territoire proposé pour extension présente les caractéristiques paysagères présentées dans la description et qui le rendent surprenant, à savoir un habitat fortifié dispersé entouré de zones cultivées et de bosquets sacrés accueillant des pratiques rituelles. Cette occupation vivante et dynamique du territoire, véritable leçon de développement durable pour l'humanité est présente dans l'ensemble du *Koutammakou*. Au-delà de ces caractéristiques physiques maintenues du paysage, cette extension renforce l'intégrité historique du *Koutammakou*. En effet, c'est dans l'actuel Bénin que les premiers *Batammariba* se sont installés au 6ème siècle et que le berceau de ce peuple se trouve. Ces lieux de pèlerinage sont reconnus par tous les *Batammariba* et sont extrêmement bien protégés. La partie inscrite en 2004 au Togo (Bien N°1140) correspond à des migrations secondaires plusieurs siècles plus tard. La proposition d'extension restaure donc l'intégrité historique de ce territoire.

Concernant les limites géographiques de l'aire géographique proposée pour extension, elles correspondent au territoire culturel défendu par les Batammariba du côté du Bénin. Les mêmes pratiques spirituelles et culturelles sont partagées par les habitants de cette aire. Par ailleurs, ils se retrouvent chaque année pour un grand festival, organisé alternativement au Bénin et au Togo. En joignant cette zone d'extension au territoire togolais inscrit en 2004, c'est l'intégralité du *Koutammakou* tel que le reconnaissent les *Batammariba* qui se trouve délimité et protégé. Proposer une aire moins grande aurait créé des tensions et porté atteinte à l'intégrité de cette aire culturelle, en écartant des groupes qui se reconnaissent comme faisant partie du *Koutammakou*.

**Authenticité**

Le paysage du *Koutammakou* reflète un mode de vie qui persiste depuis des siècles. Aucun élément du paysage n'est très ancien. L'habitat traditionnel est constitué de quelques modèles reproduits jusqu'à aujourd'hui. Partout dans la région, on constate que le cycle de vie des bâtiments se poursuit : construction, abandon, destruction et reconstructions sur les ruines. Si une observation fine montre qu'il existe des changements concernant les matériaux utilisés, le dimensionnement de l'espace habitable et les formes constructives, le modèle traditionnel persiste. En effet, la maison est bien plus qu'un habitat. C'est un temple dédié au culte. De fait, même si l'on construit une maison moderne, seul un habitat de forme traditionnelle pourra

intégrer cette dimension symbolique et religieuse. L'habitat traditionnel est indispensable pour les rites funéraires par exemple et chaque citoyen *otammari* attache beaucoup de valeur au respect de cette tradition autour de sa *Takienta*. De même, le rez-de-chaussée réservé aux animaux et la présence des greniers restent des éléments indispensables. Mieux encore chaque cour doit avoir son *Tètcheinkotè* qui est le *Takienta* "ancien", "mère" ou "reliquaire" de la famille. Ainsi, de nombreuses maisons "modernes" sont complétées par un habitat traditionnel, qui, s'il est parfois de dimensions réduites n'en garde pas moins toutes les caractéristiques traditionnelles et ses dimensions spirituelles. Même s'il est aujourd'hui noté que dans les hameaux périurbains, certains jeunes refusent leur force de travail constructive pour les *Sikien*, préférant s'exiler en ville pour des raisons économiques, les gardiens de la tradition restent et continuent de préserver l'intégrité de ce savoir-faire architectural.

La société *tammari* n'est ni statique ni misonéiste. Elle évolue à travers le temps. Cette évolution s'opère à l'intérieur même de la communauté et grâce aux apports extérieurs. Si les agressions répétées des guerres ethniques, de l'esclavage et de la colonisation ont suscité le raffinement de cet habitat défensif, il est aussi à noter que la colonisation, les indépendances et tous leurs avatars ont influencé le peuple *tammari* et provoqué des mutations. Cette évolution continue sous l'influence de l'école, de la centralisation du pouvoir administratif, des religions, du tourisme, de la monétarisation, et de l'apparition de nouveaux besoins. Malgré ces agressions qui tendent à ébranler la société *tammari*, il existe dans tous les villages des noyaux très forts et très durs qui constituent ce creuset où des éléments essentiels de la culture *tammari* se meuvent et se perpétuent à travers le temps et l'espace. En dépit donc de la menace de la mondialisation, des expressions culturelles et identitaires résistent. Les rites de passage d'âge des hommes (*Difoni*) et des femmes (*Dikuntri*) se perpétuent avec autant d'intérêt pour les populations locales que pour la diaspora. Ainsi, et malgré le développement de petits centres urbains (comme à Natta ou au centre de Natitingou et de Boucoumbé), c'est toujours le même paysage que l'on peut observer aujourd'hui, avec des villages aux maisons situées au milieu de leur espace cultivable, espacées et indépendantes. L'espace naturel reste lui aussi très présent, même s'il est certainement souhaitable que certaines de ses composantes puissent être reconstituées. Toutefois, tous les lieux naturels sacrés restent conservés.

### 3.1.3. Forces, Faiblesses, Menaces et Opportunités (SWOT)

| DOMAINES | FORCES | FAIBLESSES | MENACES | OPPORTUNITES |
|---|---|---|---|---|
| **Gestion, Protection et Conservation** | | | | |
| Gestion traditionnelle | ▪ Mécanisme de gestion traditionnelle vivace | ▪ Négligence de certaines pratiques faute de transmission | ▪ Influences extérieures | ▪ Poursuite du travail collectif (comités et groupements à vocation d'entraide et de solidarité) |
| Gestion moderne | ▪ Création et fonctionnement d'un Service de conservation<br>▪ Existence d'un plan de gestion | ▪ Service non encore créé | ▪ Nécessité de vulgariser ce plan de gestion | ▪ Mise en place des comités de gestion (local, préfectoral et national) |
| Protection juridique moderne | ▪ Existence d'un arsenal juridique (loi portant protection du patrimoine, Politique culturelle, arrêté de classement…) | ▪ Arsenal juridique pas assez étoffé | ▪ Méconnaissance des textes relatifs à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux travaux publics, à l'hygiène… | ▪ Adoption de nouveaux textes juridiques (décret, arrêtés…) |
| Protection traditionnelle | ▪ Vivacité des pratiques, règles et codes traditionnels<br>▪ Transmission de la tradition (initiation) | ▪ Non prise en compte des calendriers rituels par l'enseignement scolaire | ▪ Dénigrement par les nouvelles religions | ▪ Dialogue et tolérance religieuse |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Habitat et sites | ▪ Site toujours authentique<br>▪ Site vivant : Construction, entretien et reconstruction de Sikièn<br>▪ Savoir-faire existants<br>▪ Caractère sacré du takienta | ▪ Coût de construction<br>▪ Non disponibilité ou éloignement des matériaux de qualité (bois, paille…)<br>▪ Entretien considéré lourd<br>▪ Difficultés de transmission des savoirs<br>▪ Diminution du nombre de Sikien dans certains villages | ▪ Pluies battantes, termites, incendie<br>▪ Nouveaux modèles de constructions<br>▪ Emigration des jeunes<br>▪ Nouvelles formes de constructions | ▪ Recherche/réflexion sur des prototypes améliorés d'habitat dans le respect des principes traditionnels de construction |
| Paysage (Environnement) | ▪ Bonne connaissance par la population<br>▪ Bosquets, forêts, rochers et mares sacrés | ▪ Prélèvement journaliers de certains produits/éléments | ▪ Raréfaction des espèces pour la construction<br>▪ Pression humaine<br>▪ Production de charbon de bois<br>▪ Déforestation abusive | ▪ Programmes de reboisement<br>▪ Utilisation d'autres sources d'énergie (gaz, biogaz, solaire…) |
| Documentation du site | ▪ Documentation existante<br>▪ Inventaire général des composantes matérielles | ▪ Documentation partielle<br>▪ Disponibilité trop partielle | ▪ Méconnaissance = risque de destruction | ▪ Recherches<br>▪ Fouilles archéologiques<br>▪ Diffusion et vulgarisation des résultats des recherches |
| **Patrimoine et tourisme** | | | | |
| Reconnaissance internationale du site | ▪ Site reconnu sur les plans | ▪ Reconnaissance internationale peu connue | ▪ Dénaturation du site | ▪ Proposition d'extension de |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | local, national et international | | | l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial<br>▪ Campagnes de promotion nationales et internationales |
| Organisation et gestion du tourisme | ▪ Potentiel avéré du site<br>▪ Organisation en place<br>▪ Source de revenus financiers | ▪ Réceptifs hôteliers peu adaptés<br>▪ Insuffisance de véritables circuits de visite<br>▪ Guides touristiques peu formés | ▪ Tourisme encore un peu incontrôlé<br>▪ Entrées multiples sur le site | ▪ Développement de nouveaux produits<br>▪ Développement de circuits thématiques de visite<br>▪ Programme de formation des guides |
| Animation du site | ▪ Organisation périodique d'un festival (FESTAM)<br>▪ Potentiel culturel existant | ▪ Faiblesse de l'offre évènementielle<br>▪ Défaut d'encadrement des groupes culturels | ▪ Abandon/ désintérêt des arts, chants et danses | ▪ Création d'un centre culturel tammari<br>▪ Mécénat |
| Promotion et valorisation | ▪ Inexistence d'une banque culturelle pour lutter contre le trafic illicite des objets | ▪ Peu de produits à vendre<br>▪ Peu de produits promotionnels (affiches, dépliants, spots …) | ▪ Accaparement par des allogènes | ▪ Musée, posters, cartes postales, publications…<br>▪ Site web |
| Religions traditionnelle | ▪ Force de la religion traditionnelle<br>▪ Vivacité des rites initiatiques | ▪ Désintérêt pour la religion traditionnelle | ▪ Dénigrement par les nouvelles religions<br>▪ Prosélytisme des religions révélées | |
| Artisanat | ▪ Variété de savoir-faire | ▪ Peu de produits | ▪ Abandon | ▪ Nouveaux produits<br>▪ Tourisme |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Arts et traditions | ▪ Existence de musique, danse, sports (tir à l'arc) | ▪ Désintérêt des jeunes | ▪ Musiques et danses modernes | ▪ Offre évènementielle<br>▪ Festivals<br>▪ Tourisme… |
| **Activités traditionnelles / amélioration des conditions de vie** | | | | |
| Chasse et pêche | ▪ Forêts et rivières existantes<br>▪ Zones tabou (conservation) | ▪ Réduction de la flore et de la faune | ▪ Pêche par empoisonnement<br>▪ Déforestation | ▪ Nouvelles techniques<br>▪ Reboisement |
| Agriculture et élevage | ▪ Variétés des espèces traditionnelles | ▪ Agriculture de rente seulement avec le coton<br>▪ Faiblesse des récoltes | ▪ Appauvrissement des terres<br>▪ Erosion des sols en pente<br>▪ Vols de bétail | ▪ Développement de nouvelles cultures de rente<br>▪ Développements de nouvelles techniques culturales et de protection des sols |
| Pharmacopée | ▪ Reste utilisée | ▪ Approximation des diagnostics et des traitements | ▪ Disparition des espèces<br>▪ Dénigrement par les praticiens modernes | ▪ Reconnaissance officielle des tradi-thérapeute |
| Conditions d'accès au bien | ▪ Existence de voies d'accès au site | ▪ Peu de voies carrossables<br>▪ Relief accidenté | ▪ Intempéries | ▪ Programme routier |
| Education (enseignement) | ▪ Existence de manuel didactique sur la culture tammari | ▪ Initiation en période scolaire | ▪ Mise en exergue de valeurs non adaptées (adoption d'habitudes exportées) | ▪ Collaboration entre l'administration scolaire et les populations |

### 3.2. Vision pour le Koutammakou

Le Koutammakou du Bénin est un témoin authentique des valeurs intrinsèques et fondamentales de la culture tammari, et au-delà, un témoin unique des cultures des peuples de la zone sud du Sahel qui ont toujours voulu conserver leur indépendance vis-à-vis des grands royaumes de la région et vivre en harmonie, entre eux, et avec leur environnement naturel.

Les Batammariba ont conservé leurs croyances, coutumes, règles sociales, artisanat, danses, sports et leurs pratiques cérémonielles traditionnelles, en continuité de l'idée de développement durable qui a toujours été une de leur préoccupation majeure. Les *Batammariba* sont toutefois ouverts au modernisme ce qui leur permet de ne pas se sentir à l'écart du monde. Cela leur permet aussi de compenser certaines faiblesses de leurs connaissances et savoir-faire techniques traditionnels, et donc d'améliorer leurs conditions de vie.

L'ensemble des lieux sacrés a été repéré et ceux-ci sont maintenant bien protégés. La religion traditionnelle est respectée de tous et les dénégations ont disparu. Des associations favorisant la transmission aux jeunes générations du folklore et plus largement des arts et traditions populaire sont été créées. Ces associations ont enregistré ces éléments intangibles du patrimoine culturel tammari et en sont les gardiens, mais ceci ne les empêche pas de favoriser l'émergence de nouvelles créations, en continuité de la tradition.

La protection et la régénération des forêts et bosquets sacrés avec des espèces indigènes permettra de conserver les plantes médicinales, ce qui permet aux populations et aux tradi-thérapeutes de soigner toutes les maladies locales. Les tradi-thérapeutes, les infirmiers, les sages-femmes et les médecins de la région se retrouveront régulièrement pour évaluer les résultats de leurs pratiques ce qui leur permet de trouver une vraie complémentarité de compétences.

L'agriculture et l'élevage sont bien diversifiés. Régulièrement les zones cultivables sont améliorées par la mise en œuvre de terrasses améliorées et avec la remise en place du système de panachage champs et arbres fruitiers. Des puits et forages permettent l'arrosage de jardins. Ces améliorations permettent une production de rente qui est vendue sur les marchés locaux et les autres villes environnantes. La circulation des produits est possible car les routes reliant les villages existent même s'ils ne sont pas en bon état.

Une étude de la culture constructive des *Batammariba* a été entreprise. Un effort particulier a été fait pour identifier ses faiblesses, et des propositions ont été faites pour diminuer ses besoins en entretien régulier. L'adaptation du modèle traditionnel aux nouveaux besoins contemporains a aussi été étudiée en liaison avec les maçons traditionnels et des premiers prototypes ont été construits.

Le Koutammakou est devenu un site touristique majeur de l'Afrique, au même titre que le sont déjà l'Ile de Gorée au Sénégal, ou la Falaise de Bandiagara au Mali. Le tourisme n'est pas concentré, mais au contraire réparti dans les villages. Des circuits pédestres et cyclistes ont été définis. Des concessions situées le long de ces circuits ont été aménagées spécialement pour loger les touristes (chambres d'hôtes) et la population locale a été formée pour les recevoir dans de bonnes conditions. Des guides encadrent les touristes et s'assurent que ceux-ci adoptent un comportement correct et respectueux des populations locales.

Un festival de la culture tammari est en projection. Il propose une série de spectacles (chants, danses), des concours sportifs (tir à l'arc, lutte) et un marché permanent d'artisanat pendant la semaine que dure le festival.

# 4. PLAN DE CONSERVATION ET DE GESTION 2021-2025

## 4.1. Objectifs généraux

**OBJECTIF GENERAL 1 :**

Assurer une protection juridique et une gestion efficace pour la conservation du Koutammakou

**OBJECTIF GENERAL 2**

Valoriser et promouvoir le Koutammakou et la culture tammari ainsi qu'un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site.

**OBJECTIF GENERAL 3**

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ***Batammariba***

### 4.2. Plan d'action 2021 – 2025

#### 4.2.1. OBJECTIF GENERAL 1 : Assurer une protection juridique et une gestion efficace pour la conservation du Koutammakou

| Objectifs spécifiques | Activités | Période | Responsables/ Personnes impliquées |
|---|---|---|---|
| **1.1. Prendre un arrêté portant composition et attributions des comités de gestion (local, préfectoral et national)** | 1.1.1. faire des propositions de textes<br>1.1.2. suivre la procédure officielle<br>1.1.3. prendre les arrêtés | 2021-2022 | DPC<br>CNLD |
| **1.2. Prendre un décret/arrêté créant le Service en charge de la Conservation et de la Promotion du Paysage classé** | 1.2.1. actualiser l'arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement de la DPC<br>1.2.2. élaborer les propositions de textes<br>1.2.3. suivre la procédure officielle<br>1.2.4. prendre les arrêtés | 2021-20122 | DPC |
| **1.3. Assurer le fonctionnement du Service créé** | 1.3.1. Désigner les agents du service<br>1.3.2. Doter le service d'un local<br>1.3.3. Faire une demande de budget d'équipement et fonctionnement<br>1.3.4. Faire le suivi régulier | 2021-2025 | DPC |
| **1.4. Etablir les partenariats au niveau local, national et international** | 1.4.1. Etablir un programme de travail avec les partenaires déjà connus<br>1.4.2. Faire de nouvelles propositions de partenariat<br>1.4.3. Passer des accords de partenariat<br>1.4.4. Mettre en œuvre les activités proposées | 2021-2025 | DPC<br>CNLD<br>Mairies<br>ONGs |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **1.5. Mettre en place un système de réunions de parties prenantes** | 1.5.1. mettre à jour la liste de parties prenantes<br>1.5.2. fixer les dates et procédures de réunion<br>1.5.4. faire un compte rendu | 2021 | DPC<br>Gestionnaire Bénin |
| **1.6. Réaliser un suivi et des évaluations régulières** | 1.6.1. procéder à un suivi permanent<br>1.6.2. réaliser un suivi régulier (tous les 6 mois) par la Direction du patrimoine culturel<br>1.6.3. faire réaliser des évaluations des progrès réalisés avec des partenaires nationaux et si possible internationaux | 2021-2025 | DPC<br>Gestionnaire Bénin<br>Toutes parties prenantes |
| **1.7. Assurer la sécurité et la sûreté du site** | 1.7.1. sensibiliser les forces de sécurité et de défense à la protection des usagers du paysage<br>1.7.2. assurer la surveillance incendie du paysage<br>1.7.3. mettre en place un dispositif de protection anti-djihadiste | 2021- 2025 | MTCA<br>MISP<br>MDN<br>Préfecture<br>Mairies<br>Communautés |

**4.2.2. OBJECTIF GENERAL 2 : Valoriser et promouvoir le Koutammakou et la culture tammari ainsi qu'un tourisme respectueux des valeurs intrinsèques du site**

| **Objectifs spécifiques** | **Activités** | **Période** | **Responsables/ Personnes impliquées** |
|---|---|---|---|
| **2.1. Actualiser progressivement l'inventaire complet des composantes tangibles et intangibles du site** | 2.1.1. rassembler tous les inventaires disponibles<br>2.1.2. élaborer un programme de travail pour actualiser<br>2.1.3. éditer les inventaires réalisés | 2021-2025 | DPC<br>Gestionnaire du site<br>Partenaires |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **2.2. Mettre en place une animation culturelle tammari** | 2.2.1. assister les associations culturelles pour leur développement<br>2.2.2. appuyer le FACTAM et le FESTAMBER<br>2.2.3. faire une étude de faisabilité pour un Centre Culturel Tammari<br>2.2.4. construire le Centre Culturel Tammari | 2021-2023 | CNLD<br>Gestionnaire Bénin-Togo<br>DPC |
| **2.3. Susciter l'intégration dans les curricula scolaires des valeurs culturelles du pays tammari** | 2.3.1. Actualiser les documents thématiques à partir des résultats de l'inventaire<br>2.3.2. dupliquer et diffuser les nouveaux documents au fur et à mesure de leur production<br>2.3.3. exploiter les valeurs dans les programmes d'études | 2022-2024 | CNLD<br>DPC<br>MEMP<br>MESFTP |
| **2.4. Mettre en place des outils de régulation touristiques des activités** | 2.4.1. Actualiser le guide du comportement du touriste<br>2.4.2. élaborer un guide du comportement des hôtes locaux et établissement de tarifs de base<br>2.4.3. organiser annuellement la formation des guides<br>2.4.4. étudier et faciliter la mise en place d'une association de guides<br>2.4.5. mettre en place un système de suivi des activités touristiques | 2022 | Partenaires<br>CNLD<br>MTCA<br>ANPT<br>Gestionnaire |
| **2.5. Identifier et mettre en place de nouvelles activités touristique** | 2.5.1. étudier et proposer des circuits de visite<br>2.5.2. rechercher les financements pour la mise en œuvre<br>2.5.3. former les guides locaux aux nouveaux circuits<br>2.5.4. éditer un guide de visite du Koutammakou | 2021-2022 | Partenaires<br>MTCA<br>ANPT<br>Gestionnaire |
| **2.6. Assister les communautés dans la mise en place de structures villageoises d'accueil touristique (intégré)** | 2.6.1. faire une étude de faisabilité et déterminer des modèles d'hébergement villageois<br>2.6.2. élaborer une charte d'accueil des touristes<br>2.6.3. sensibiliser les communautés à l'accueil des touristes | 2021-2023 | Partenaires<br>CNLD<br>MTCA<br>Gestionnaire |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 2.6.4. diffuser le programme | | |
| **2.7. Assurer la promotion du site par le biais de différents média** | 2.7.1. participer à des émissions et programmes dans la presse nationale<br>2.7.2. faciliter la production de reportages et d'ouvrages sur le Koutammakou<br>2.7.3. créer un site Web | 2020-2025 | DPC<br>Gestionnaire<br>Partenaires mandatés |
| **2.8. Produire divers objets promotionnels dérivés et les vendre au profit des actions prioritaires** | 2.8.1. produire des packs promotionnels : cartes postales, livrets, carte illustrée du Koutammakou…<br>2.8.2. Assister les artisans locaux dans la recherche et la production de nouveaux produits<br>2.8.3. faciliter la production artisanale locale | 2020-2021 | Gestionnaire<br>MTCA<br>Communautés<br>Partenaires |
| **2.9. Encourager la mise en œuvre d'initiatives muséales dans le Koutammakou** | 2.9.1. faire une étude de faisabilité pour la création d'un musée<br>2.9.2. construire le musée et y établir une exposition permanente<br>2.9.3. assister les initiatives muséales privées<br>2.9.4. renforcer l'exposition ethnographique du musée régional de Natitingou | 2020-2025 | DPC<br>Partenaires |

**4.2.3. OBJECTIF GENERAL 3 :** ***Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Batammariba***

| Objectifs spécifiques | Activités | Période | Responsables/ Personnes impliquées |
|---|---|---|---|
| **3.1. Mettre en place un mécanisme de renouvellement des arbres utilisables pour la construction des Takienta** | 3.1.1. étudier les modes traditionnels de gestion des arbres dans les diverses zones du territoire.<br>3.1.2. élaborer une politique de reboisement permettant à terme une appropriation individuelle des bois de construction | 2021-2025 | CNLD<br>Partenaires<br>Communautés |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | 3.1.3. procéder au reboisement progressif des zones forestières | | |
| **3.2. Engager des recherches pour l'amélioration de l'habitat** | 3.2.1. identifier les bâtisseurs et réaliser une étude sur leur mode d'organisation<br>3.2.2. réaliser une étude sur le mode de production et d'entretien de l'habitat et sur son évolution<br>3.2.3. réaliser une étude sur les nouveaux besoins et desideratas en matière de logement<br>3.2.4. élaborer des propositions diversifiées d'amélioration de l'habitat<br>3.2.5. construire des prototypes et évaluer la qualité des réponses proposées<br>3.2.6. établir des partenariats pour la construction d'habitations<br>3.2.7. Diffuser les innovations ayant prouvé leur pertinence | 2021-2025 | CNLD<br>DPC<br>Universités<br>Partenaires |
| **3.3. Veiller au respect des pratiques traditionnelles religieuses** | 3.3.1. documenter les pratiques traditionnelles religieuses<br>3.3.2. mettre en place un système de médiation et de dialogue | 2021-2025 | CNLD<br>Universités<br>Gestionnaire |
| **3.4. Faciliter les collaborations entre les tradi-thérapeutes et les acteurs de la médecine moderne** | 3.4.1. recenser les tradi-thérapeutes de la zone<br>3.4.2. encourager la collaboration entre les tradi-thérapeutes et les acteurs modernes | 2021-2025 | CNLD |
| **3.5. Faciliter la diversification et l'amélioration des cultures de rente et de l'élevage** | 3.5.1. identifier les initiatives dans ce domaine<br>3.5.2. profiter des opportunités pour faire la promotion des pratiques s'étant avérées bénéfiques | 2021-2025 | CNLD<br>Partenaires |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **3.6. Améliorer les conditions de circulation entre les villages** | 3.6.1. identifier les pistes dégradées dans le périmètre classé<br>3.6.2. réhabiliter les pistes de circulation | 2021-2023 | CNLD<br>Mairies<br>Partenaires |
| **3.7. Veiller à la bonne intégration des nouvelles infrastructures dans le paysage** | 3.8.1. élaborer un cahier de charge pour que les nouvelles infrastructures s'intègrent bien dans le paysage<br>3.8.2. mettre en place un règlement d'architecture et d'urbanisme permettant le contrôle de l'implantation et de la volumétrie des équipements<br>3.8.3. mettre en place un mécanisme permettant la plantation d'arbre dans le cadre de la construction de nouveaux équipements | 2021-2025 | DPC<br>Universités<br>Partenaires<br>MCVDD |

## 5. Ressources

### 5.1. Personnel

La gestion du Koutammakou nécessitera un personnel de neuf agents :

- Un gestionnaire du site ;
- Un technicien en conservation préventive ;
- Un médiateur culturel / guide animateur Français-langue locale ;
- Un médiateur culturel / guide animateur Anglais-Allemand ;
- Un médiateur culturel / guide animateur Anglais-Espagnol ;
- Un percepteur des droits d'entrée ;
- Un gérant de boutique ;
- Deux agents d'entretien.

Cette estimation ne prend pas en compte :

- L'archéologue chercheur sur site ;
- Les maçons traditionnels ;
- Les charpentiers traditionnels.

Ces différents profils contribuent, chacun selon sa spécialité, à la bonne gestion du site. Au total, le besoin minimal en ressources humaines est de neuf postes in situ pour un fonctionnement régulier du site.

**Catégories de profils du personnel du site**

Les différents profils énumérés plus hauts sont regroupés en quatre grandes catégories de personnel à savoir : le personnel de conservation, le personnel de médiation, le personnel de gestion et le personnel d'appui.

**Le personnel de conservation**

Le personnel de conservation est chargé de veiller à la conservation technique des ressources culturelles dont ce site est le gardien. Il convient donc de disposer ici des personnes ayant les qualifications nécessaires en gestionnaire de site(conservateur de site). Les compétences de ce profil sont axées sur la connaissance technique des matériaux, la maitrise ou la compréhension des techniques de conservation scientifique.

**Le personnel de médiation**

C'est le personnel chargé de la conception et de la mise en œuvre des activités en direction des publics-cibles visés (publics du tourisme, de l'éducation, et de la recherche). Le profil requis est celui de médiateur culturel dont les compétences sont axées sur la connaissance spécifique du patrimoine culturel en question et, sur la connaissance et les techniques d'approche des différents publics.

**Le personnel de gestion**

Il s'agit du personnel dont la mission est d'assurer l'administration générale ou le management de l'établissement. C'est une mission d'organisation, de direction générale. Il existe des filières spécifiques d'administrateur d'action culturelle. A

défaut, les profils d'administrateur général issus de bonne formation s'adaptent relativement aisément. Ainsi le conservateur collabore avec les autorités administratives, locales et coutumières, et avec la société civile, en vue de définir les priorités d'action.

**Le Personnel d'appui**

Le personnel d'appui est celui nécessaire aux besoins du site. Au nombre du personnel d'appui, nous avons des gestionnaires comptables et administratifs, des personnels de sécurité, etc.

Au titre du personnel au profil de gestion comptable et administrative, il répond au profil de tout établissement gérant des ressources financières.

Il convient de souligner le caractère particulier du personnel de sécurité : sécurité du patrimoine, sécurité des publics.

Des compétences complémentaires sont nécessaires aux agents de sécurité ordinaires pour les spécialiser.

### 5.2. Budget

Les ressources financières qui seront allouées à la bonne conservation du site vont provenir :

- Du budget de l'Etat : salaires des fonctionnaires de l'Etat, matériel roulant, matériel informatique, consommables ;
- Des droits de visite du site ;
- Des ristournes provenant de la vente de livres, de cartes postales, d'objets artisanaux et de tous autres objets ;
- De vente de manuels ou documents confectionnés pour l'éducation nationale ;
- De location des ateliers ou espaces aux artisans ;
- Des autorisations de recherche sur le site ;
- Des autorisations de réalisation des clips ;
- Des autorisations de réalisation de documentaires ;
- Des subventions de partenaires internationaux pour la réalisation d'actions ponctuelles ;
- Des dons ;
- Des legs.

Ce budget sera alloué prioritairement à :

- La plantation d'arbres utilisables pour la construction des *Sikien* dont la raréfaction est un facteur limitatif très important ;
- L'élevage des bœufs dont la bouse est un élément important qui entre dans la construction des *Sikien*;
- L'organisation de manifestations sportives (tir à l'arc, lutte traditionnelle) ;
- L'organisation des activités culturelles et artistiques ;
- La confection de documents pour l'éducation nationale.

En termes d'infrastructures sont prévues :

- La réfection du tata mère ;
- La construction de nouveaux *Sikien*à louer aux artisans ;
- La construction d'un bloc administratif (Service de sauvegarde et de promotion des tatas, Service des affaires administratives et financières) ;
- La construction d'une boutique de vente.

### 5.3. Equipement

Par la richesse de ses paysages naturels (parcs animaliers, montagnes, …) et la diversité de ses cultures, l'Atacora est une destination touristique des plus prisées au Bénin.

L'architecture des *Sikien*et les paysages naturels de montagnes et de plaines qui les entourent font du pays *Otammari* une composante forte de cette offre qui attire de nombreux touristes notamment étrangers.

Autour de ces potentialités se développent des activités touristiques portées notamment par des initiatives privées en fonction des capacités des acteurs et de l'environnement socio-économique. Elles promeuvent essentiellement, la visite des sites/randonnées, l'hébergement, la restauration et la découverte de l'artisanat.

De façon globale, le site porte un fort potentiel touristique que l'inscription viendra renforcer. Il est nécessaire d'envisager un cadrage de l'activité et une meilleure organisation avec en filigrane des retombés économiques pour les communautés et la collectivité locale. En effet, le secteur touristique représente un maillon essentiel dans la valorisation du bien et un levier dans l'amélioration des conditions de vie des populations et partant dans la conservation des tatas. Le plan de gestion du site est un outil qui viendra définir les axes de développement pour l'atteinte de cet objectif. Il faudra aussi de façon prospective inscrire le produit touristique dans une offre plus globale (nature/culture), incluant notamment les parcs animaliers de la Pendjari et du W (complexe WAP inscrit sur la Liste du patrimoine mondial) à proximité régionale.

Le village de Koussoucoingou offre depuis plus d'une dizaine d'années une belle expérience de tourisme communautaire dans le pays *Otammari*. En effet, les communautés villageoises se sont constituées en une association en 2007 dénommée *La Perle de l'Atacora*. Dans la foulé, elle a mis en place un réceptif hôtelier sous la forme d'un lodge qui accueille et héberge les visiteurs (chambres d'hôtels, hébergement dans un tata), organise des circuits de visite (tatas, villages, curiosités naturelles, observations de la nature, randonnées, …), propose des spécialités culinaires et des objets issus de l'artisanat local.

**Office du tourisme**

L'ONG *Eco Bénin* à travers son projet ''la route des tatas'' a mis en place un office de tourisme basé à Koussoucoingou qui, entre autres activités, participe à la formation des guides.

*Pour contacter l'Office de Tourisme*s

info@routedestata.bj
https://maps.app.goo.gl/FQjrvXtPFAFj1Vga9

**Visites guidées**

L'organisation des visites touristiques se fait essentiellement par l'entremise de guides locaux qui conduisent la découverte des *Sikien* et des paysages montagneux (randonnées) moyennant des frais variant de 1000f à 10000f selon le lieu, le type et la durée de visite. Des circuits de visite se mettent en place sous l'impulsion d'associations et d'ONG. Mais il est nécessaire d'établir un discours clair sur l'historique, la signification et l'organisation du tata.

**Musée**

Le Koutammakou est un vaste musée à ciel ouvert. Ses collections sont faites de *Sikien*, de bosquets, sites et sources sacrés et d'innombrables espèces floristiques et fauniques. Dès l'entrée du site à la hauteur de Natitingou-centre, le musée régional de type ethnographique présente aux visiteurs de riches collections mettant en relief les valeurs et attributs du Koutammakou à travers des maquettes de *Sikien*, des instruments de la vie quotidienne en pays *Otammari*.

Dans la dynamique de la promotion de La Route des tatas, une mini exposition est en cours d'installation au Bureau d'Accueil, d'Information et Touristique de Koussoucoingou. L'exposition prend l'allure d'un centre d'interprétation à visiter en prélude à la visite du Koutammakou.

**Hébergement**

L'hébergement dans la région se fait de deux manières :

- L'hébergement dit « chez l'habitant » destiné aux touristes souhaitant vivre l'expérience de dormir dans une *Takienta*: à cet effet, des tatas se spécialisent pour accueillir des touristes (notamment à Koussoucoingou par l'association *La Perle de l'Atacora*),
- L'hébergement dans des structures commerciales (auberges, motels, hôtels, lodges) qui se développe progressivement. On compte à ce jour 23 lieux d'hébergement touristiques qui ont accueilli 7096 touristes en 2019.
    a. Auberge la Montagne
    b. Pension paix
    c. Hôtel la Montagne
    d. Au Pied de la Montagne
    e. Hôtel Tanekas
    f. Hôtel Totora
    g. Gîte de kota
    h. Bourgogne
    i. Baobab
    j. Chez Tina

k. Complexe Bel Air-Plus
l. Ch. d'hôte le Bélier
m. Hôtel Kantaborifa
n. Bellevue
o. ADAM Motel
p. Cœur Joyeux
q. Hôtel le Rônier
r. REHOBOTH
14. Hôtel NANTO
s. le Château de Kérou
t. Hôtel la Concorde
u. Hôtel KABA de Nati
v. Hôtel Beau Séjour
w. Hôtel Tata Somba
x. Linge blanc
y. EQUIAID
z. Auberge LPA
aa. Auberge la Découverte

**Festivals**

L'animation culturelle du Koutammakou est également assurée par deux merveilleux festivals qui contribuent largement à la promotion de la destination et au renforcement de la coopération transfrontalière.

Du côté du Bénin, le FACTAM (Festival des Arts et Cultures *Tammari*) créé en 2002 à l'initiative de la Commission Nationale Linguistique *Ditammari*et du côté Togo le FESTAMBER (Festival Tamberma) créé en 2011 à l'initiative de la société civile de Nadoba.

Ces deux manifestations œuvrent chacune de leur côté à la promotion des arts et cultures de l'aire Koutammakou. Ce sont des biennales. Parfois, l'édition des deux festivals se tient la même année à des mois différents. Les deux parties souhaitent aller à une fusion qui favoriserait la mise en place d'un festival unique réussissant les Batammariba de part et d'autre de la frontière. Bien qu'aujourd'hui séparés, les deux festivals attirent systématiquement les frères de l'autre côté : les Togolais viennent à Boucoumbé et les Béninois viennent à Nadoba.

**Politique et programmes concernant la mise en valeur et la promotion du bien**

La conservation, la gestion et la valorisation du Koutammakou au Bénin sont encadrés par la loi nº2007-20 du 17 août 2007 portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin. Elle confère au Ministère en charge de la culture la responsabilité de cette gestion à travers la Direction du Patrimoine Culturel qui en constitue le bras armé.

Depuis 2016, le Gouvernement du Bénin ambitionne de faire du tourisme une filière de développement économique en s'appuyant sur l'important potentiel naturel et culturel du pays. Ainsi, en lien avec la culture et les arts, le tourisme constitue le deuxième pilier identifié dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) qui guide l'action publique dès lors.

La création de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) marque la concrétisation de la nouvelle orientation. Cette agence gouvernementale a pour mission de faire du Bénin une des destinations phares en Afrique de l'Ouest. Pour cela, son rôle est de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel du pays qui passe par la création et le développement de projets touristiques innovants, qui offriront une expérience unique aux futurs visiteurs du Béninen associant le secteur privé. Ce dernier sera amené à jouer un rôle central dans le développement de ces projets.

Sur le terrain, l'ANPT accompagne et apporte un soutien technique et financier à l'ONG Eco-Bénin dans la mise en œuvre du projet « Route des tatas » à travers lequel un appui est apporté aux communautés dans la conservation, la valorisation et la promotion de la culture *tammari* dont le tata constitue le pilier matériel essentiel. Eco-Bénin a installé un Office du tourisme à Koussoucoingou pour la mise en œuvre de ses actions.

De nombreuses autres initiatives sont engagées sur le terrain. On peut signaler par exemple le projet de création du Centre International de la Civilisation *Otammari* (CICO) impulsé par l'ONG CERD qui connait un début de mise en œuvre par la construction de deux tatas à Boukoumbé. Cette ONG, grâce au soutien de ses partenaires notamment étrangers est très active dans le reboisement d'espèces entrant dans la construction et l'entretien des tatas (néré, karité, arbre fournissant le bois pour les plancher des tata, …). Elle fait aussi le pari que la promotion des filières génératrices de revenus est un levier de conservation des tatas à travers à l'assistance aux communautés dans la mise en place de plantations d'arbres utilitaires, notamment le néré et le karité de plus en plus prisés

Le plan de gestion et de conservation du site envisagé dans le cadre du présent processus d'extension de l'inscription représente un important outil d'organisation, de coordination et de mise en cohérence des différentes initiatives publiques et privées de promotion de la destination.

De manière générale, le Koutammakou fait l'objet de nombreuses publications, vidéos et expositions qui présentent cette culture exceptionnelle fascinant les visiteurs du monde entier par son architecture et l'intelligence de sa vision du monde. Sa réputation lui permet de bénéficier de programmes réguliers de promotion et de mise en valeur, financés et mis en œuvre par le gouvernement béninois et parfois aussi par des acteurs internationaux (Ambassade de France, UNESCO, Institut français du Bénin, Urbanistes sans frontières, Eco-Bénin, Agences de promotion touristique). Quelques-uns des résultats de ces programmes sont décrits ci-dessous :

**Programme de la route des tatas**

Le gouvernement du Bénin a délégué à l'ONG Eco-Benin la gestion de la destination Route des Tata à travers l'Agence Nationale de Promotion des Patrimoines et de développement Touristique (ANPT).

**Expositions**

Une exposition sur le Koutammakou est téléchargeable à partir du lien suivant. Elle s'accompagne d'une publication.

Exposition : https://craterre.hypotheses.org/53

Publication : https://craterre.hypotheses.org/346 et

https://craterre.hypotheses.org/3749

**Conférences**

Le Koutammakou fait également l'objet de conférences régulières dans le monde. Exemple de conférence dédiée à l'art d'habiter dans le Koutammakou, qui s'est tenue en octobre 2020 à Paris.

**Vidéos**

Plusieurs vidéos peuvent être visionnées sur le net, dont celle-ci, produites dans le cadre du programme de la route des tatas : https://www.youtube.com/watch?v=kP4d8KwNtqE

MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'aéroport,
BP 2037, Cotonou –Bénin
Tél : +229 21 30 70 13
mtca.sp@gouv.

**DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL**

**********

**Atelier de validation du plan de gestion et de conservation du Koutammakou, pays des Batammariba**

Liste de présence

Koussoucoingou, le mercredi 16 décembre 2020

| N° | Nom et prénom | Titre | Contacts | | Emargement |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | Tél | Email | |
| 01 | KOUAGOU Boyagnibé | Commission Linguistique Ditamari | 95944417 | kouagoubl@gmail.com | |
| 02 | NAMBI C. M. Norbert | Coordonnateur Communal Alfa- | 96018645 | nambichrist@yahoo.fr | |
| 03 | YAYI Olayinka A. | Représentante /EPA | 97569725 | olayinkayayi@gmail.com | |
| 04 | NATA Yacinthe | V.P. G.N.L.D. | 95955565 | liboyaaka@yahoo.fr | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 05 | KOUBATY Bénika | SG sous section Kousoucoingou | 96888147 | Benikakoubaty2@gmail.com | |
| 06 | NATTA N'tcha Patron | Personne Ressource | 96456858 | / | |
| 07 | N'TCHA M'Po Valentin | Personne Ressource | 69416335 | — | |
| 08 | TOU MOUDAGOU N'o Joseph | Conservateur du Musée Régional de Natitingou | 90 92 46 46 | toumouda-goujoe@yahoo.fr | |
| 09 | NATA N. Mathias | Personne Ressource | 96 52 48 91 | natamathias92@gmail.com | |
| 10 | OTENYERI M'PO Georges. | Personne Ressource | 68 38 07 09 | — | |
| 11 | N'TIA Appolinaire | Personne ressource | 96 34 09 67 | ntiapoline2000@gmail.com | |
| 12 | N'DA Natta | CA Koussoucoingou | 90 07 42 02 | — | |
| 13 | AYEMONA Clément | PAM Natitingou | 97185336 | - | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 14 | BATIEMA N'Koué Gauden | Sage / UAFE | 67869964 | — | |
| 15 | NATA Camille | Chargé de développement au BAFT / Koussoucoingou OT / Route des Tata. | 97084520 | routedestata@gmail.com | |
| 16 | BOULANA N'borkoutcha. | Chef traditionnel Koumatié | 66787087 | — | |
| 17 | M'PO Léon | Propriétaire Tata Boukombé | 96173473 | — | |
| 18 | Kouagou M. Emile | Propriétaire Tata Baukombé, | 97051175 | — | |
| 19 | N'TCHA K. Pongou | Propriétaire Tata Kouaba. | 66951166 | — | |
| 20 | N'DAH K. Philomène | Propriétaire Tata Kouaba. | 96523551 | — | |
| 21 | N'DAH N'tcha | Propriétaire Tata Kouwetakouangou | 97352862 | — | |
| 22 | N'DEPA K. Ludovic | Vanier Koussoucoingou | 67278312 | — | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 23 | N'DAH Sakou Idakou | Scarificateur Perma. | 96521510 | - | |
| 24 | KOUAGOU Bampina D. Calixte | CA Manta Representant du Maire | 96403558 | | |
| 25 | Touota M Jean | Directeur Executif ONG CERD | 96760056 | cerdjbenin@yahoo.fr | |
| 26 | NATTA N'Poh L. | Conservateur site Koutammakou | (+228) 90115071 | cyprien.natta@gmail.com | |
| 27 | TCHAN Ibrahim | Directeur du CVB | 67220823 | ibnfar35@gmail.com | |
| 28 | Rigobert Kpaninpa KOUAGOU | Personne ressource Perma/Cotonou | 69963610 | rigobertkouagou@gmail.com | |
| 29 | Gaston N'Tcha BEHITI | Personne Ressource ancien PC CNLD | 97828725 / 95952697 | gastonbehiti@gmail.com | |
| 30 | MARCHISIO Flore | Consultante Route des Tata | +33626333450 | flore@origyne-s.com | |
| 31 | WEGNIKE Bebotti | Guide rataché à l'office Routedestata | 96267803 | bewegnike@gmail.com | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 31 | KAKPO OBOUBE FRANCINE | Consultante en communication | +229 66087251 | francine kakpo@gmail.com | |
| 32 | YOMBO S. Bruno | Représentant du DDTCA-Atacora | 94182236 | brunoyombo1@gmail.com | |
| 33 | AKOGNI Paul | Directeur du Patrimoine Culturel (DPC) | 95415966 | pakogni@yahoo.fr | |
| 34 | ALITONOU Evelyne | Collaboratrice DPC Bénin | 97169547 | evealit@yahoo.fr | |
| 35 | DAGNON Benoît Martial | Collaborateur DPC Bénin | 95197645 | dagnonbenoit@yahoo.fr | |
| 36 | DJELLE Gildas | Etudiant Ecole du Patrimoine Africain | 97215931 | djellegildas@gmail.com | |
| 37 | AVLOUKE Lucien | personnel de l'EPA | 97083730 | lavlouke@gmail.com | |
| 38 | SERPE Gnisy | CVA | 66709783 | | |
| 39 | NOUNAWA Honoré | CV | 94626122 | | |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 40 | NATTA Justin | Président CNLD | 97697858 | jnatta@yahoo.fr | |
| 41 | N'TCHA N. Benjamin | Propriétaire Tata | 61066216 | — | B. |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |